



HAL
open science

Saint-Ange

Cédric Avenier

► **To cite this version:**

Cédric Avenier. Saint-Ange: de la tour médiévale à la résidence d'artistes. CRAterre, 72 p., 2017, 978-2-9556237-2-5. hal-03338976

HAL Id: hal-03338976

<https://hal.science/hal-03338976>

Submitted on 9 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Saint-Ange était un nom étrange pour une tour, une maison forte en réalité, dont l'histoire incertaine devait bien remonter au moyen-âge étant donnée son architecture. De doute en doute, par le croisement de souvenirs, la collecte d'histoires orales et locales, l'étude du bâti confrontée à une recherche archivistique et même romanesque, Saint-Ange a peu à peu livré ses secrets. L'histoire de Saint-Ange offre des détails parfois étonnants en ce qu'ils sont le rêve d'habiter des hommes d'aujourd'hui : la simplicité en lien avec la nature et l'environnement immédiats. Elle montre aussi que la vie de château n'est pas un conte de fée. Saint-Ange c'est une maison forte peu à peu devenue maison de plaisance. C'est une maison de campagne rattrapée par la ville, une maison autrefois fermée qui a su se réinventer en s'ouvrant au monde et aux esprits d'autant qu'elle reçoit désormais une résidence d'artistes.

Cédric Avenier est docteur en histoire de l'art / architecture, maître d'œuvre et chercheur au Labex AE&CC, laboratoire Cultures constructives de l'ENSAG (Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble). Il a été assisté par Quentin Jagodinski, historien.

SAINT-ANGE

SAINT-ANGE



SAINT-ANGE





SAINT-ANGE

de la tour médiévale à
la résidence d'artistes

Cédric Avenier







AVANT-PROPOS

Chaque maison de quelque ancienneté devrait, au moment où elle doit être transformée, faire l'objet d'une exploration de son histoire. Ainsi pourrait-on mesurer les changements qu'elle a connus au fil des siècles et se libérer d'une conception du patrimoine par trop fétichiste qui conduit bien souvent, aujourd'hui, à s'interdire toute transformation.

La maison forte qui deviendra la tour Saint-Ange a laissé suffisamment de traces dans les archives, que Cédric Avenier – architecte, mais aussi historien – a su retrouver, pour que la silhouette du bâti, et quelquefois des formes plus précises, apparaissent clairement, donnant à voir les évolutions jusqu'à l'aspect actuel de la maison.

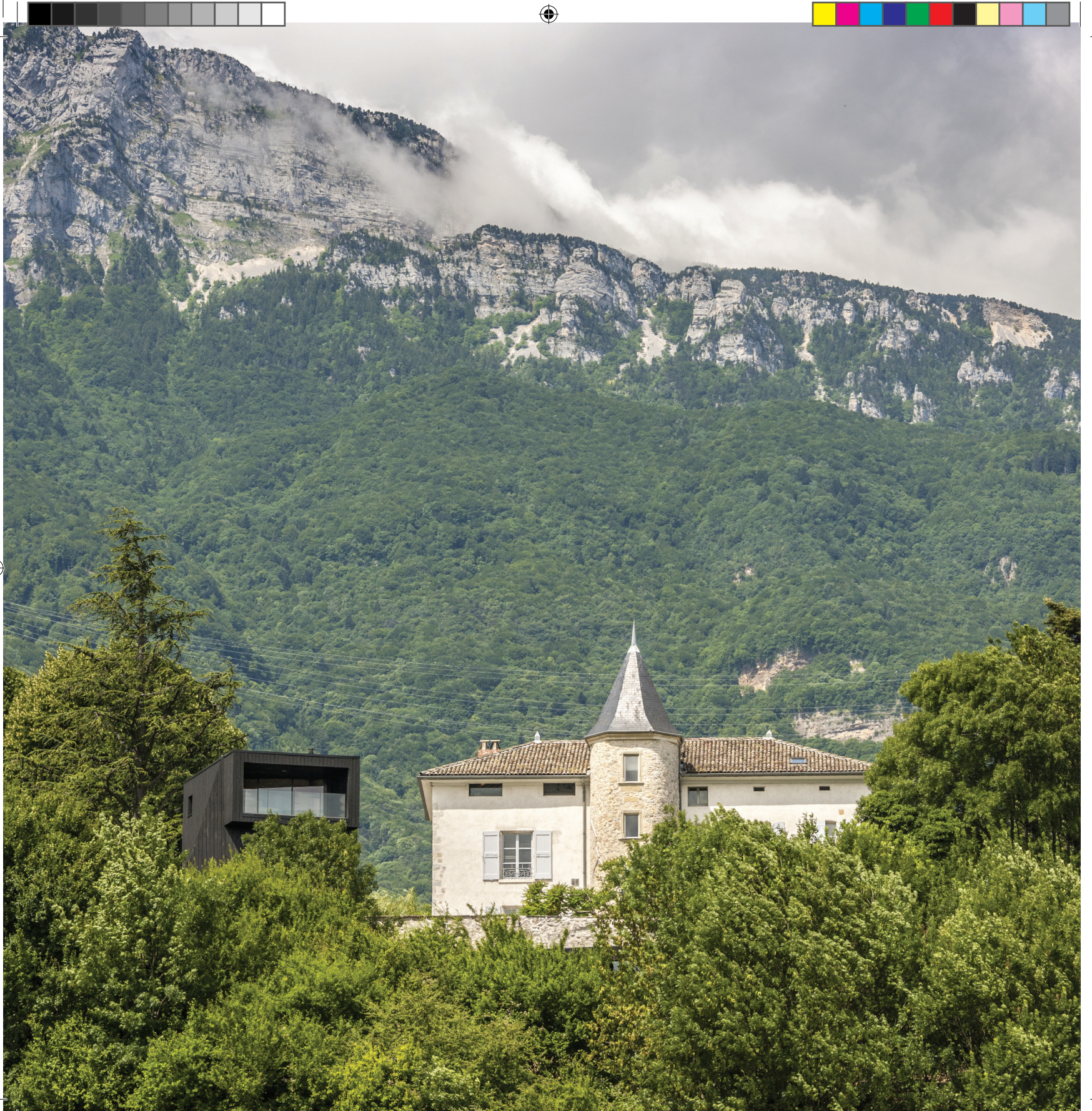
Mais les archives et la documentation livrent aussi quelques éléments qui donnent vie à ces vestiges. Les familles qui ont occupé ces lieux, les fermiers qui en ont travaillé les terres, les religieux qui en ont fait un refuge, et jusqu'à la présence fugitive de ce jeune adolescent qui deviendra Stendhal, animent cet édifice et lui donnent corps.

En ce début de XXI^e siècle, c'est une grande amatrice d'art et de patrimoine, Colette Tornier, qui fait vivre ce site. Et le dote d'une architecture contemporaine aussi sobre qu'inventive, conçue pour abriter une résidence d'artistes, nous invitant ainsi à porter un nouveau regard sur l'ancien édifice. Tout en créant, à n'en pas douter, un futur patrimoine !

Jean Guibal

Conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission auprès du Département de l'Isère.







Page de gauche :

La tour Saint-Ange et la
tour de la résidence
Saint-Ange, 2016, © D.R.
Contreforts du Vercors en
arrière plan.

Double page
suivante :

À gauche : la tour
Saint-Ange, façade est,
2016, © D.R.

À droite : Vercors, Prise
de vue aérienne du
6 août 1959, Institut
Géographique National
C3234-0321_1959_
CDP1515_1001.
Saint-Ange est au centre.

Au pied des balcons du Vercors, au-dessus de Grenoble, face à la plaine du Grésivaudan, on aperçoit la silhouette d'une tour surplombant les eaux tumultueuses du Drac. La tour Saint-Ange, demeure séculaire, domine le lieu-dit du Bournet¹, sur la commune de Seyssins. Le bâtiment est en parfait accord avec son environnement, assis à une vingtaine de mètres au-dessus du lit du torrent, à la limite d'un cône de déjection issu de l'érosion du Moucherotte. Ses murs épais et son orientation offrent à la fois une vue sur le col de Comboire et sur la plaine grenobloise, laissant ainsi deviner un rôle jadis défensif. Le lien qui l'unit au Drac apparaît en filigrane. Si la tour semble indépendante, ce sont les eaux du torrent qui ont poussé ses bâtisseurs à l'élever sur sa butte. Néanmoins, leurs successeurs ne l'ont pas abandonnée à un rôle défensif. Le petit bâtiment fortifié médiéval est devenu la résidence de nobles familles dauphinoises, puis une maison de convalescence pour des religieux, une maison de plaisance et aujourd'hui une maison dotée d'une résidence pour artistes. La tour Saint-Ange est bien l'expression des hommes qui l'ont habitée.







SAINT-ANGE AVANT SAINT-ANGE : UN OUVRAGE FORTIFIÉ AU-DESSUS DU DRAC

AUX ORIGINES DE LA MAISON FORTE DU BOURNET

Au XIII^e siècle, le territoire recouvrant les actuelles communes d'Engin, Saint-Nizier, Sassenage, Seyssinet, Seyssins et une partie d'Échirolles, était une unité administrative cohérente connue sous le nom de mandement² de Pariset. Jusqu'au début du XIV^e siècle, ces terres étaient convoitées par les dauphins de Viennois qui voyaient un contre-pouvoir dans les familles locales comme les Pariset et les Sassenage. Après de nombreuses luttes et des jeux d'alliances successifs créés par le morcellement des terres et des guerres intestines, le mandement entre dans les possessions du Dauphin Jean II en 1318. A cette époque, le

Dauphin morcelle autant que possible ses terres pour empêcher les familles puissantes de former des domaines trop importants. Jean II permet alors à la petite noblesse chevaleresque, qui ne peut prétendre au statut de seigneur, de s'installer sur son territoire au titre de vassaux³, comme les nouveaux châtelains de Pariset. La maison forte du Bournet, à Seyssins, qui deviendra Saint-Ange, est un petit habitat fortifié typique du Bas Moyen-Âge, édifié par la famille de Briva ou d'Heucacore⁴ qui prend en fief les terres. Ce type d'édifice apparaît dans toute la vallée du Grésivaudan après les affrontements qui ont opposé le Dauphiné au duché de Sa-

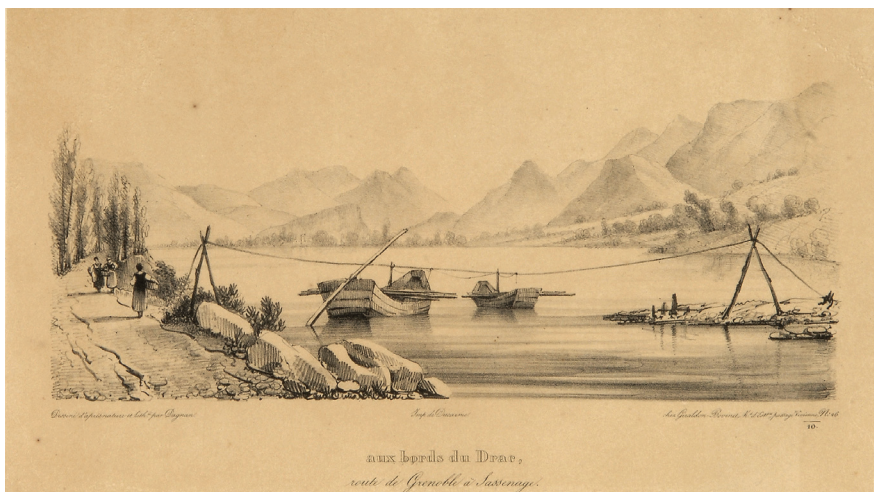


voie. La maison forte a un rôle défensif relativement léger mais elle permet à ses possesseurs d'asseoir leur autorité. Elle est au centre d'un domaine foncier et forme un relais pour les châteaux. Ces petites fortifications permettaient en effet de renforcer le maillage seigneurial et d'accroître la surveillance du territoire. Au Bournet, elle est implantée sur une butte isolée du village et surplombe la rivière, ce qui souligne son statut social.

UN ÉDIFICE DÉFENSIF AU-DESSUS DU DRAC

La maison forte du Bournet était une tour carrée d'une dizaine de mètres de haut sur trois niveaux. Les murs de 1,70 m d'épaisseur au rez-de-chaussée n'avaient probablement pas d'ouverture. Ce niveau avait un rôle défensif et était réservé à la conservation des vivres. Au premier étage, accessible par un escalier droit extérieur, probablement en bois,





Ci-contre :

Isidore Dagnan, *Bac à traîlle au bord du Drac*, lithographie, 1822, © Coll. M.D.

Le bac était utilisé pour transporter bêtes, hommes et marchandises de Seyssins à Grenoble. Il a été en fonctionnement jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Page précédente :

Jules Guedy, *Le pont de Claix et la vallée du Drac*, huile sur toile, vers 1870, © Coll. M.D.

une aula permettait d'accueillir les visiteurs et d'isoler les pièces d'habitation situées au dernier étage. La maison forte devait loger une petite garnison qui surveillait une partie du mandement de Pariset et contrôlait un port sur les rives du Drac.

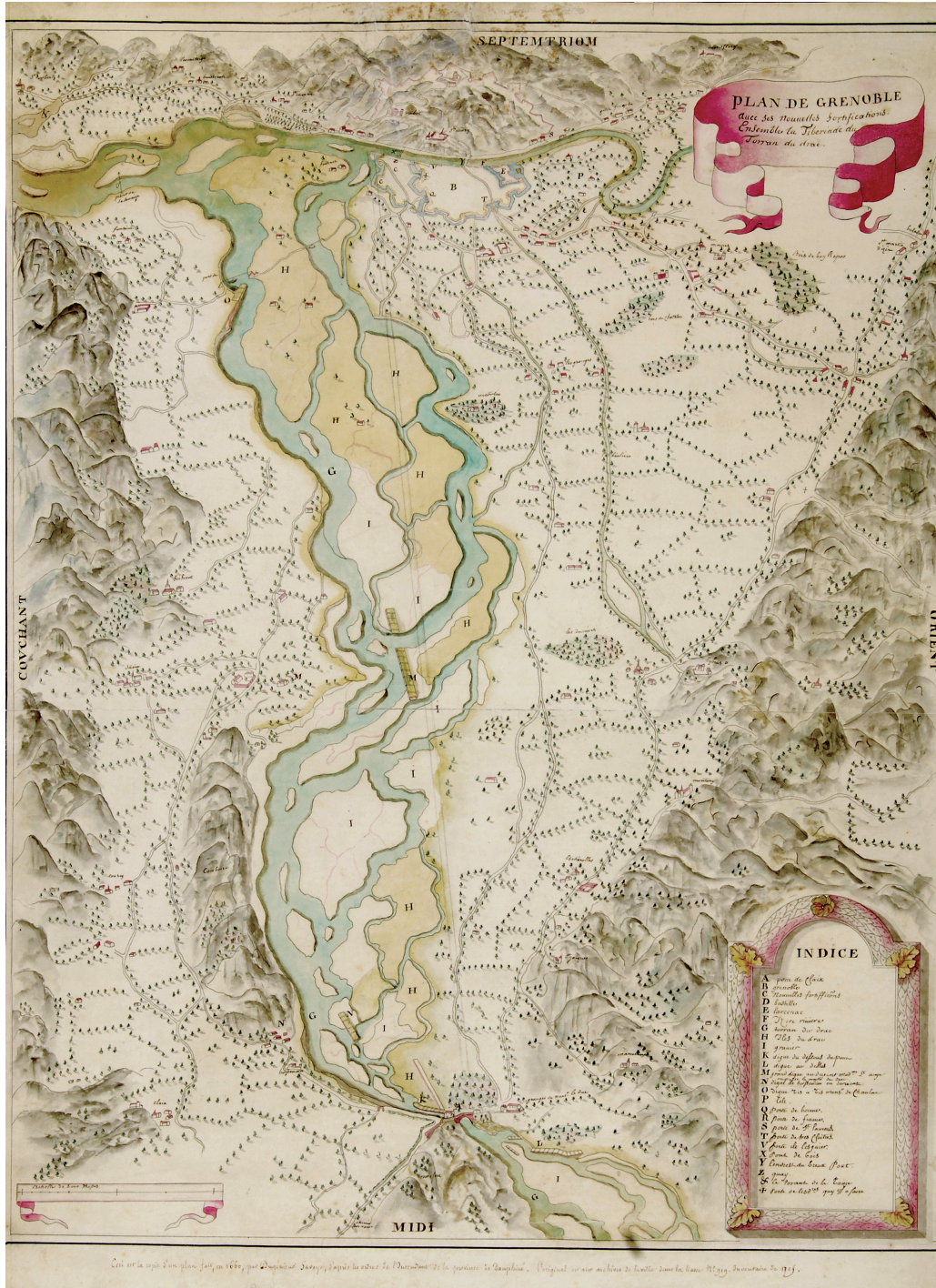
En effet, elle se situait à un point stratégique, comme c'est le cas pour tous les édifices fortifiés. Postée à quelques dizaines de mètres au-dessus du torrent, la maison est construite sur une terrasse sans doute artificielle, creusée dans la pente d'une motte naturelle issue des éboulis des monts alentour. De cette façon, l'édifice dominait la vallée du Grésivaudan et la plaine du Drac, tout en étant protégé des assauts de la rivière, véritable danger lors de ses crues. Cette construction faisait office d'avant-poste surveillant un port présent dès 1300.

Ce port reliant les deux rives du Drac par un bac permettait aux hommes, avec bêtes et denrées, de venir dans la plaine depuis les contreforts du Ver-

cors, moyennant un droit de passage. Il reliait également les berges de la rivière à des pâtures formées sur des îles fertiles, mais difficilement exploitables en raison des crues violentes du torrent. Enfin, ce port, comme celui de Claix, était un lieu stratégique pour les troupes militaires en mouvement entre le Trièves et le Grésivaudan. Au XV^e siècle, lors de grands travaux d'endiguement, un pont de bois remplace le port. Il sert à acheminer les matières premières nécessaires à l'établissement des premières digues le long de la rivière. Détruit par une crue, il est remplacé par un port, plus en amont, au pied du rocher de Comboire.

La tour médiévale du Bournet, un symbole de l'exercice du pouvoir féodal au moment même où le mandement de Pariset est tenu par plusieurs coseigneurs, faisait ainsi la liaison entre la plaine et le puissant château de Pariset, protégeant un des rares points de passage entre les marches du Vercors et Grenoble.

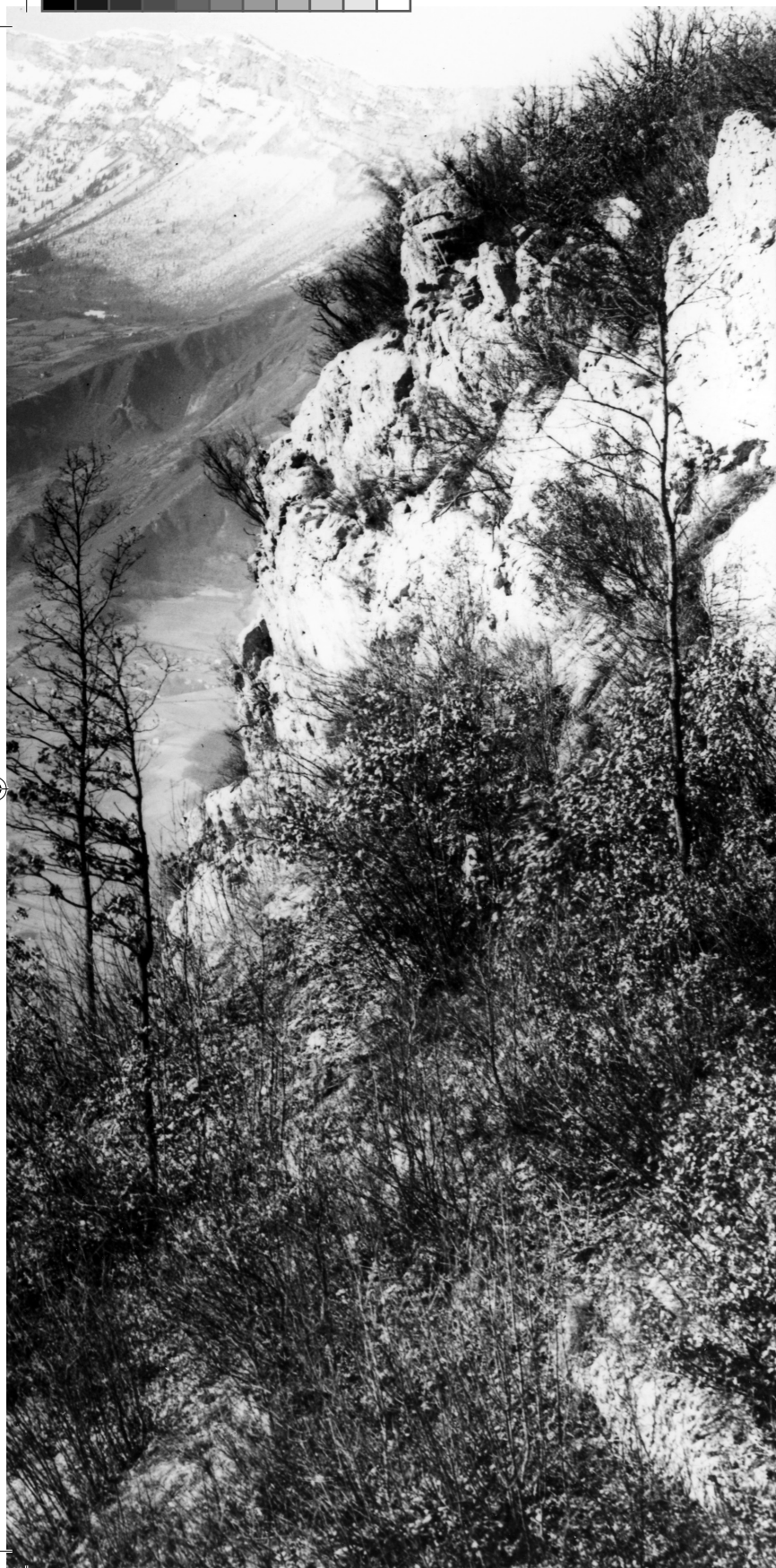




Ci-contre :

M. de Savoie, ingénieur,
*Plan de Grenoble dit de La
 Tibériade du torran du Drac,*
 1660, © Coll. M.D.
 Le domaine Saint-Ange et
 la grande digue du Drac
 sont localisés tous les deux
 avec la lettre M.





Ci-contre :

Charles-Joseph Marechal,
*Vue de Comboire depuis
la Bastille*, plaque de verre,
vers 1920, © Coll. M.D.

L'ENQUÊTE DELPHINALE DE 1339

L'Enquête delphinale de 1339, rédigée après la construction de la maison forte du Bournet, est le premier document qui atteste sa présence. Ce manuscrit fut produit alors que le Dauphiné était encore un petit état indépendant, issu du Royaume de Bourgogne. À l'époque, le duché devait éponger une dette énorme contractée auprès de la papauté retranchée en Avignon. Afin de s'acquitter de ses engagements financiers, le dauphin de Viennois, Humbert II, essaie de convaincre le pape Benoit XII de prendre en fief une partie de sa principauté, qui s'étend du Piémont italien aux Terres froides, du Faucigny au Grésivaudan et du Champsaur au Briançonnais.

L'enquête delphinale fut initiée pour évaluer les possessions du Dauphin. Elle estimait la valeur des châteaux de la province en s'appuyant sur le volume de pierres utilisé dans ces ouvrages. L'enquête cite officiellement la maison du Bournet mais ne lui donne pas de nom (elle n'en n'aura pas avant le XVIIe siècle), comme pour d'autres maisons fortes du mandement de Seyssins. Elle mentionne uniquement les noms des familles qui les possèdent. Largement surévalué, le projet de cession du Dauphiné n'aboutit pas. Il est transporté (vendu) au royaume de France à partir de 1349. Le Dauphiné, devenu simple province, connaît alors de profondes mutations, avant d'entrer dans une période de stabilité relative à la Renaissance.



DE LA MAISON FORTE À LA DEMEURE DE PLAISANCE

Le 12 août 1447, le dauphin du royaume de France, futur roi Louis XI, fait son entrée dans Grenoble. Chassé de la cour après avoir conspiré contre Agnès Sorel, l'épouse de René duc d'Anjou et la favorite de son père le roi Charles VII, il se réfugie en Dauphiné pour administrer la province. À son arrivée, le Dauphiné est encore un petit état satellitaire, sclérosé par des affrontements récurrents entre familles féodales. Se comportant en véritable souverain, Louis met un terme à ces guerres privées et force les seigneurs à lui présenter leurs hommages. Il simplifie l'administration territoriale et unifie ce qui n'était qu'un puzzle de fiefs fragmentés. Le pouvoir jusque-là purement nominal du royaume de France est ainsi réaffirmé et le Dauphiné entame une période de stabilité politique.

JEAN GAUCHER, NOUVEAU SEIGNEUR DE SEYSSINS

À la fin du XVe siècle, le Dauphiné est épargné par la guerre. L'autorité du pouvoir central est solide. Les maisons fortes médiévales sont devenues obsolètes d'autant que l'apaisement des conflits à l'échelle locale aliène le rôle défensif de ces ouvrages. Elles tombent en ruine. Le mandement de Pariset connaît une mutation. En 1483, à la mort de Louis XI, un procès-verbal réduit l'influence des seigneurs châtelains gouvernant ce territoire. À partir de 1521, les biens du roi dauphin attachés à la paroisse de Seyssins sont alors détachés pour former un mandement à part entière. Le découpage territorial réorganise la distribution des villages de Seyssinet, Pariset et Saint-Nizier qui forment ensemble un nouveau mandement. Les terres



et droits s'appliquant sur cette circonscription sont vendus aux enchères. C'est une manœuvre habile du gouvernement royal pour créer artificiellement des lots de terre vendus et rééquilibrer ainsi la balance budgétaire du royaume qui mène la guerre de l'autre côté des Alpes.

Le 2 octobre 1521, Jean II Gaucher emporte les enchères. Il est issu d'une famille tout juste anoblée par la charge de contrôleur général des finances que Jean, son père, avait exercée entre 1509 et 1521.

Noble Jean II Gaucher devient seigneur avec le mandement de Seyssins. Il s'élève dans la hiérarchie sociale en s'établissant sur des terres nobles malgré l'état de délabrement de la maison. Le jeune seigneur y entreprend de grands travaux. Des ouvertures importantes sont réalisées, notamment au rez-de-chaussée. Une tourelle est flanquée à l'angle nord-est. La construction de cette tour n'a rien de militaire. La conception défensive du bâtiment est désormais aliénée au profit de l'apparat.





Ci-contre et ci-dessus :
La tour Saint-Ange, entrée et escalier de la tourelle,
porte-fenêtre du salon, 2016, © D.R.

Page précédente :
La tour Saint-Ange et ses dépendances vues du ciel,
2016, © D.R.





Visible depuis la plaine, la tour permet d'imprimer dans les esprits l'état de noblesse de la famille. Dans l'imaginaire de l'Ancien Régime, elle est un symbole fort du pouvoir seigneurial et de sa domination. Cet élément d'architecture est une excroissance particulièrement fréquente car elle représente un archétype d'autorité qui force le respect en imitant les donjons médiévaux, véritables apanages de la noblesse. Les autres maisons fortes de Seyssins, comme Montrigaud, s'en sont aussi dotées. C'est en outre une construction particulièrement utile puisqu'elle loge un escalier à vis reliant les étages et les combles. La nouvelle tour permet ainsi au seigneur d'allier le pratique et le symbolique.

LA NAISSANCE DE SAINT-ANGE

Jean II Gaucher est seigneur de Seyssins pendant vingt-six ans. La restructuration de la maison du Bournet et son train de vie seigneurial entament l'héritage familial. En 1541, il est nommé premier consul⁵ de Grenoble, charge ô combien honorable qu'il doit refuser du fait de son prix exorbitant.

Les problèmes financiers s'accumulent. Le 4 juillet 1547, afin de s'acquitter d'une dette de 486 livres, Jean II Gaucher transporte au roi toute la juridiction de Seyssins, avec la moitié des rentes qu'il aurait dû percevoir sur le domaine. Il meurt l'année suivante et son frère, Henri, le remplace en qualité d'auditeur des comptes à Grenoble.

À la mort de son oncle, Georges Gaucher le fils de Jean II, reprend la charge familiale aux finances du Dau-

phiné. Il est le seul à avoir une descendance, une fille unique nommée Marguerite. C'est à la fin du XVII^e siècle qu'elle apporte⁶ les biens dont elle hérite à son mari Pierre de Briançon. La maison entre dans le giron d'une nouvelle famille noble.

La famille de Briançon est originaire des États de Savoie. Possesseurs du château de Bellecombe dans la vallée du Grésivaudan, les Briançon furent adroitement déplacés par le Dauphin loin de la frontière savoyarde afin de s'assurer de leur fidélité. En 1289, ils sont devenus seigneurs de Varcès et le resteront jusqu'au XVII^e siècle. Ainsi, en 1672, Nicolas Chorier dans son *Histoire générale du Dauphiné* évoque Pierre de Briançon en qualité de seigneur de Varcès, Morges, de la Motte Verdyère et de l'Orme.

Au XIX^e siècle, la littérature laisse entendre que Pierre de Briançon, recouvrant les biens de Marguerite Gaucher, aurait nommé la maison Tour de Saint-Ange du fait de son titre de seigneur de Varcès et de Saint-Ange. Pourtant, il n'administrerait pas les terres du hameau de Lupé (au nord de Romans-sur-Isère) qui seul portait ce nom.

En revanche, Varcès est dominée par un plateau Saint-Ange culminant à 1200 mètres. La toponymie du lieu serait liée à un prieuré du XIV^e siècle⁷ dédié à saint Ange martyr⁸. L'origine exacte du nom de la tour n'est donc pas avérée. Toutefois, nous savons que la tour est nommée Saint-Ange depuis les années 1600-1650, époque où les Briançon apparaissent comme bienfaiteurs de ce prieuré au pied du Vercors.



La maison est agrandie au-delà de la tour, vers le Nord, pour obtenir un plan rectangulaire. Le rez-de-chaussée s'organise entre salon d'été et cuisines, tandis que les espaces de l'étage sont alloués aux pièces privées toute l'année. Des ouvertures sont créées. Une grange, ou maison fermière, est construite à proximité du bâtiment d'habitation. Saint-Ange devient une maison de plaisance dans la lignée des demeures aristocratiques du XVIIe siècle.

L'allure que prend l'édifice est liée à la construction du pont de Claix, achevée en 1610. Merveille du Dauphiné, cette voûte de pierres franchissant le Drac d'un seul jet est un ouvrage d'importance capitale pour la région. Le pont est commandité par le duc de Lesdiguières après les guerres de Religion ayant farouchement opposé catholiques et protestants en Dauphiné, pour qu'hommes, bêtes, denrées et surtout matériaux de construction puissent enfin descendre du Vercors mais aussi du sud de la province. Il témoigne d'une ère de paix et de concorde car à cette époque les ponts sont redoutés des militaires en charge de la défense des provinces puisque, s'ils permettent le passage des commerçants, ils permettent aussi celui des armées.

LE MYSTÈRE DE LA FAMILLE DE BOURGES

Dans les années 1660, noble Anthoine de Bourges⁹ est encore présent à Seyssins et semble avoir succédé aux Briançon à Saint-Ange, mais il n'est pas seigneur de Seyssins, terre devenue coseigneurie tenue par les familles de Gauteron et Alleman de Montrigaud¹⁰. Présente de longue date dans le Dauphiné, la famille de Bourges suit un parcours similaire à la famille Gauthier. François de Bourges est receveur général de la province entre 1573 et 1606 et Pierre de Bourges est auditeur des comptes à partir de 1610. En 1631, la famille semble néanmoins fragilisée sinon déliquescence.

Ensuite les archives sont lacunaires mais la maison se transmet par héritages jusqu'à Marie-Anne Élisabeth de Bourges. En 1729, elle est vendue aux enchères, car la jeune orpheline est mise sous la tutelle du sieur Salomon. Marie-Anne Élisabeth de Bourges a perdu ses parents à l'âge de 17 ans et doit rembourser les dettes contractées par son père.





Ci-contre :

La tour Saint-Ange,
charpente de la tourelle,
2016, © D.R.





Double page :

La tour Saint-Ange, vues
intérieures de la grange,
2016, © D.R.







LA DEMEURE DE PLAISANCE ET SON EXPLOITATION AGRICOLE

En 1729, Saint-Ange devient la propriété des frères Cordeliers, moines franciscains de l'église de la Madeleine de Grenoble, plus connus sous le nom de frères mineurs.

L'ordre s'est développé dans les villes en cherchant un idéal de pauvreté, de fraternité et de simplicité évangélique mais les différentes interprétations de la doctrine de saint François, parfois antagonistes, n'ont pas tardé à engendrer la fondation de plusieurs communautés distinctes dès la mort de son fondateur. À Grenoble, les franciscains présents dès 1220 s'organisent sous le régime des «frères mineurs conventuels». Dispensés par le pontificat de la stricte observance du régime de pauvreté, ces moines vivent en communauté dans un couvent et peuvent posséder des biens fonciers leur permettant d'en tirer une rente.

UN CONCOURS DE CIRCONSTANCES

Installés depuis le XIII^e siècle au Bourg de l'Isle à Grenoble, les conventuels jouissaient d'une grande propriété avec jardins et vergers à l'intérieur des remparts de la ville. Cependant, à la fin du XVI^e siècle, les autorités municipales contraignent les moines à quitter leur couvent. En effet, François de Bonne, duc de Lesdiguières nommé gouverneur de la ville en mars 1591, entreprend de fortifier la rive droite de l'Isère en construisant une nouvelle enceinte bastionnée pour la ville de Grenoble qui étouffait dans ses fortifications médiévales. L'édification de ces remparts s'accompagne de la construction d'un enclos fortifié près de la tour de l'Isle appelé citadelle. Cette construction doit prémunir la cité contre toute révolte



de la population catholique à peine soumise. Le tracé de cette nouvelle enceinte entraîne la destruction des nombreux édifices, entre autres le couvent des frères mineurs.

Contraints d'abandonner les bâtiments qu'ils occupaient, les moines sont placés par les autorités royales dans l'église et prieuré des chanoines de la Madeleine

alors à l'abandon. Pendant plusieurs années, ils vivent dans une situation instable, les chanoines ne souhaitant pas que leur prieuré soit utilisé par un autre ordre. Protégés par plusieurs arrêtés royaux, les franciscains finissent néanmoins par s'établir de façon pérenne dans l'église de la Madeleine.





Le 12 janvier 1727, soit près de 140 ans plus tard, les conventuels demandent réparation au roi pour le préjudice qu'ils ont subi. Soutenus par l'évêque de Grenoble, ils obtiennent la somme de 10000 livres, le 29 juin 1728. Cette recette leur permet d'investir dans un domaine de 50 sétérées¹¹ avec grange, jardin et maison, situé sur la paroisse de Seyssins et mis aux enchères quelque temps plus tôt¹².

L'ACHAT DE SAINT-ANGE PAR LES RÉVÉRENDIS PÈRES CORDELIERS

Le domaine repéré par les moines jouit de nombreux avantages. Il est étendu, fertile et situé près de Grenoble. Les Cordeliers se réunissent en conseil le 14 février 1729 et décident d'acheter la maison de feu Gabrielle de Bourges alors nommée Domaine de Saint-Ange. Ils enchérissent le domaine pour la somme de 13 070 livres¹³. Face à eux, M. Gontier enchérit un peu plus. Un arrangement permet aux moines d'évincer le rival et d'obtenir la propriété. Ils lui cèdent des terres qu'ils possédaient vers Saint-Marcellin à un prix très attractif. Gontier renonce à Saint-Ange. La transaction est une réussite. L'achat du domaine est réalisé devant notaire le 23 février 1729. Néanmoins, les Cordeliers n'ont que la propriété utile du domaine, car jusqu'à la Révolution, Saint-Ange est sous les termes d'un bail emphytéotique, c'est-à-dire un bail à long terme établi pour 99 ans. Le seigneur de Seyssins possède légalement les terres de Saint-Ange et jouit d'un droit qui lui permet de percevoir rentes et pensions. Les Cordeliers administrent et perçoivent une part

des rentes produites par le domaine de Saint-Ange, mais doivent jusqu'en juin 1758, date à laquelle un accord est passé, un loyer au seigneur de Seyssins, qui est alors Honoré de Piolenc d'Yse de Montauban, aussi seigneur de Pariset, Seyssinet, Saint-Nizier, Allevard et autres terres, conseiller du Roy et président à mortier du Parlement de Dauphiné etc. L'accord affranchit le domaine de rentes de façon totale et perpétuelle contre 648 livres d'argent et du blé de froment. Il ne reste sur Saint-Ange que la tutelle seigneuriale, qui est symbolique pour les moines.

LES TRAVAUX DE 1729

Les travaux réalisés par les pères Cordeliers dès l'année 1729 interviennent après un état d'abandon ou presque depuis le début du XVIIIe siècle¹⁴. Les corniches du toit sont détériorées et la toiture elle-même ne protège plus l'habitation des intempéries. Les planchers pourrissent et s'abîment. Quant aux terres entourant la propriété, elles ont probablement été exploitées les années précédant l'achat de Saint-Ange mais l'énergie fournie pour faire de la propriété une ferme viable témoigne d'un laisser-aller manifeste des parcelles liées au domaine.

La remise en route d'une exploitation viable

Dès 1729, les Cordeliers passent un bail avec Joseph Col, dit Flouran, chargé de l'exploitation des terres arables. Dans l'intérêt commun qu'il partage avec les Frères, il remet les terres en culture pour en dégager des revenus.





Ci-contre :
La tour Saint-Ange,
jardin potager,
2016, © D.R.

Page précédente :
La tour Saint-Ange
et ses dépendances
vues du ciel,
2016, © D.R.

Des tombereaux de fumier sont amenés depuis Grenoble afin de recharger le sol en nutriments. Des vignes sont achetées et plantées sur les coteaux au-dessus de la propriété sur environ 1600 mètres carrés. Les ceps sont prêts à être exploités dès l'automne grâce au soin particulier qui leur est apporté, notamment par l'épannage d'une terre riche provenant des limons du Drac. Au-dessus du lit du torrent, des noyers sont plantés et une partie des terres estensemencée avec du blé et d'autres céréales. Des arbres fruitiers, cerisiers, pêchers, poiriers et châtaigniers sont acheminés depuis Corenc, et viennent composer un verger tout autour de la maison. Le sol du verger est nourri avec de la chaux qui améliore l'absorption des engrais par les plantes.

Cette chaux est particulièrement appréciée à Saint-Ange et dans les domaines voisins, comme à la maison d'Yse, quelques centaines de mètres au-dessus de Saint-Ange¹⁵, puisqu'elle tempère l'activité microbienne et la pousse de mauvaises herbes sur les sols acides. Dans le même temps, des saules et des peupliers sont plantés autour de ces plantations. Ces essences, connues pour être utilisées dans les paysages de bocage, ont été installées afin de créer une haie brise-vent permettant de favoriser l'épanouissement des arbres fruitiers, d'autant que leurs feuilles forment un engrais naturel. Afin de parfaire la viabilité de l'exploitation agricole, les frères achètent aussi du bétail, vaches, cochons et animaux de basse-cour comme des poules.



Ci-contre et ci-dessus :

La tour Saint-Ange,
la cour et les dépendances,
2016, © D.R.

Page de droite :

La tour Saint-Ange,
fontaine de la cour,
2016, © D.R.







La réfection des bâtiments

Accusant le poids d'années passées sans entretien, les bâtiments sont insalubres. Des travaux de gros œuvre commencent dès l'été 1729. Le charpentier maître Brun et ses ouvriers commencent par refaire les toitures de la maison et de la grange contiguë à celle-ci. Durant un mois, ils reprennent des éléments de charpente et de couverture, et remplacent les tuiles abîmées ou manquantes.

Le frère Antoine dépêché sur place, coordonne le chantier et fait l'intermédiaire entre domestiques, ouvriers, maître charpentier et maçons. Le frère est lui-même chargé de la construction d'un plancher pour dégager un espace de dortoir dans les étages de la maison.

Du sable est pris dans le lit du Drac et deux muids de chaux (environ 3 à 4 m³) sont amenés depuis les fours de la Porte de France, sous la Bastille de Grenoble, une carrière déjà réputée pour la qualité de ses pierres calcaires.

La quantité importante de matière ainsi acheminée permet de produire les 30 m³ de mortier nécessaires à la réfection des enduits des façades extérieures comme ceux de la tour, mais aussi à des actions de remaillage voire de reconstruction réalisées par les maçons. En effet, certains murs profondément fissurés sont démontés puis remontés de façon à retrouver leur intégrité et leur solidité.

Les ouvriers refont également les moulages des corniches, ainsi que les conduits et l'étanchéité des cheminées. Ils réparent une ouverture en œil-de-bœuf située sur la tour (probablement disparue lors des modifications postérieures de la toiture au XIX^{ème} siècle).

Dans la cour, les canalisations en plomb de la pompe à eau sont ressoudées. Le portail est remis en l'état. Les tonneaux stockés dans la grange sont réparés pour y mettre le vin fait sur place grâce au pressoir qui date de 1729. Enfin, les moines, actifs, font des achats d'outils et d'ustensiles de cuisine, chaudrons et récipients, cordes à linge, lanternes et lampes, pots de terres ou encore des boîtes et des bouteilles en verre pour le vin et les eaux de vie.

LA NOUVELLE GRANGE ET L'EXTENSION DE LA MAISON

Vingt-cinq ans après l'installation des Cordeliers et les grands travaux, c'est l'état de la grange accolée au bâtiment d'habitation qui inquiète les moines. Le toit a été refait en 1745 mais il est à nouveau en train de s'écrouler. Dans un premier temps, la communauté décide de démonter la charpente menaçant de s'effondrer sur le pressoir et la cuve de vinification. La partie supérieure du bâtiment est supprimée, mais devant le péril, les frères prennent la décision de construire un tout nouvel édifice. La construction de cette autre grange qui doit accueillir le pressoir et les cuves vient fermer la cour sur sa partie ouest en direction du village. Les Cordeliers rédigent leur décision en avril 1748. Les travaux sont achevés en 1749.

En 1754, les religieux réalisent une extension de la maison vers le nord, en remplacement de la vieille grange tout juste démolie. Ils creusent une cave qui sera couverte par une voûte, puis réutilisent une partie des pierres de l'ancien bâtiment pour monter les murs.





Ci-contre :
La tour
Saint-Ange,
cave à vin,
2016, © D.R.





Ci-dessus :

La tour Saint-Ange, anciens lavoir et chenil, 2016, © D.R.

Page de droite :

La tour Saint-Ange, garage à voiture à cheval, 2016, © D.R.

La tour Saint-Ange, lavoir; 2016, © D.R.

La tour Saint-Ange, façade nord et dépendance, 2016, © D.R.

Page suivante :

La tour Saint-Ange, façade sud vue depuis le jardin, 2016, © D.R.







Dans un premier temps le projet comprend une cave, un cellier et un grenier, mais les conventuels décident d'ajouter des chambres et une chapelle dans les étages afin d'accueillir les moines en convalescence.

Les travaux commencent le 29 mars 1754 pour un montant de 5 100 livres. Francy Lancelon, le fermier de leur domaine, participe pour 1 200 livres¹⁶. Ils financent le reste du bâtiment par un emprunt réalisé auprès des moines Chartreux. Les frais engendrés par la construction sont consignés en 1759 par le révérend père Diday, date d'achèvement des travaux.

Ce chantier donne son allure actuelle à la maison. Les nouveaux bâtiments sont construits avec des ressources locales, comme à l'accoutumée. Les pierres de taille et la chaux proviennent de Grenoble, mais la molasse et les moellons sont extraits du côté rive gauche du Drac. De nombreuses pierres de l'ancienne grange ruinée sont remployées ainsi que des bois de charpente. Les artisans, tailleurs de pierre, charpentiers, serrurier et maréchal-ferrant sont de Seyssins et de Sassenage.

LA VIE QUOTIDIENNE À SAINT-ANGE (1730 À 1790)

Les livres de comptes des Cordeliers permettent de dépeindre un tableau de la vie quotidienne à Saint-Ange, saison après saison, tout au long du XVIII^e siècle, ainsi que les liens forts unissant les moines aux fermiers¹⁷ qui se succèdent sur le domaine.

Les fermiers habitent au lieu-dit du «grand-pré», à une centaine de mètres au nord-ouest de Saint-Ange. La maison, elle, est occupée par les moines âgés ou convalescents et leurs domestiques.

Hiver

Si le gel et la neige assoupissent la nature, c'est en hiver que commencent les travaux des champs pour préparer l'exploitation au renouveau du printemps. De 1730 à 1748, le vigneron et ses manouvriers travaillent régulièrement pour planter les ceps et tailler les vignes. Des trous sont également effectués pour y déposer des arbres vifs ainsi que des souches le long desquels





les lianes vineuses grimperont. La vigne est ainsi cultivée selon une méthode dite « en hautain ». Utilisée depuis l'Antiquité, cette technique consiste à marier un cep à un arbre tuteur. La vigne se dégage alors du sol puisque ses sarments se déploient en hauteur. Les grappes de raisins accèdent à une meilleure exposition solaire tout en étant protégées du gel par un arbre aux fruits exploitables. Une majorité d'érables champêtres, connus pour leur petite taille et leur pousse rapide, côtoie ainsi cerisiers, pêchers et châtaigniers qui laissent à la vigne l'opportunité de s'épanouir le long de leurs ramures. Les parcelles produisant du raisin sont également épierrées et parsemées de fumures pour favoriser la croissance des cultures.

À partir des années 1750-1760, l'exploitation des vignes arrive à son optimum et la plantation d'arbres tuteurs et de ceps est moins importante.

L'hiver est aussi un moment privilégié entre les Cordeliers et leur fermier puisque c'est durant cette période qu'une partie du loyer est payée en nature. Le contrat liant les propriétaires et l'exploitant est divisé entre un versement en argent et une redistribution des productions de la ferme, comprenant blé, vin et bêtes. Mais la relation qui lie les hommes attachés à Saint-Ange s'exprime également au-delà du contrat qui les unit. Ainsi le bois mort de l'exploitation est échangé avec les Frères. Payé pour ce travail, le fermier vend ces fagots en dehors du cadre de son loyer.

De janvier à mars, les Cordeliers paient à leur tour diverses redevances aux institutions représentantes du

pouvoir local comme le seigneur et les consuls de Seyssins. Ces impôts sont liés à la propriété foncière ainsi qu'à la production de vin par les moines.

Ces charges s'élèvent à un total de 25 à 50 livres par an. Cependant, en décembre 1740, des inondations touchent une nouvelle fois Grenoble et forcent les autorités à s'interroger sur une nouvelle « réparation du Drac¹⁸ » afin de compléter les grands chantiers d'endiguement entrepris depuis les années 1690.

Un arrêt du Conseil d'État du 11 mars 1749 autorise alors une imposition exceptionnelle de 112000 livres, pour faire face aux travaux entrepris contre la rivière¹⁹. Ce nouvel impôt, dont les moines paient leur part de 1756 à 1762, concerne les terres des communautés de Seyssins, Seyssinet, Fontaine, Sassenage et Grenoble²⁰, et permet l'épierrage du lit du Drac entre le Saut-du-Moine (au pied du plateau de Champagnier) et son embouchure dans l'Isère. Cela évite son comblement naturel et son étirement dans tout le bassin grenoblois. L'argent est versé aux représentants locaux ainsi qu'au brigadier responsable des soldats effectuant l'extraction des rochers dans le lit de la rivière.

Les Cordeliers participent parfois directement aux travaux du Drac. Ainsi, en 1754, treize toises de pierres, initialement destinées à la construction de la grange, sont utilisées pour le renforcement des digues situées au-dessous des vignes. En mars 1762, c'est Francy Lancelon, le fermier de Saint-Ange, et son fils qui œuvrent contre le comblement du lit du torrent.





Ci-contre :

La tour Saint-Ange,
entrée intérieure, la tourelle,
2016, © D.R.

La plaque de fonte
placée au-dessus du linteau
de l'ouverture est une ancienne
plaque foyère de cheminée
commandée par les révérends pères
Cordeliers en 1755.

Page de droite :

La tour Saint-Ange, ancienne plaque
foyère placée sur la façade ouest de la
maison, 2016, © D.R.

On peut lire : «LES MIN.CONV.
S.FRANCOIS DE GRENOBLE S.ANGE
1751».

Traduction : «Les mineurs conventuels
de Saint-François de Grenoble, Saint-
Ange, 1751».

Page suivante :

La tour Saint-Ange, allée du jardin vue
depuis la cour, 2016, © D.R.







Printemps et été

Avec les beaux jours, les Cordeliers recrutent des manouvriers pour s'occuper du jardin de la maison, notamment du potager qui se trouve en contrebas du mur de soutènement. Des blettes, des cardes, des céleris et des artichauts, sont plantés et entretenus avec soin. Un jardin de simples, ou plantes officinales, est sûrement présent, proche de la maison. Cet *hortus conclusus*, d'origine médiévale, très commun au siècle des Lumières, fournit les moines en plantes médicinales.

En 1743, le jardin est agrandi. Un ouvrier va briser les rochers sur les terres potentiellement exploitables. Du salpêtre est acheté. Un mur couvert de lauzes remplace une clôture pour isoler la parcelle côté sud. Entre mars et août, de petits travaux de réparation et d'entretien sont faits dans la maison et la cour. Le maréchal-ferrant pose des ferrures pour volets ainsi que des espagnolettes aux fenêtres. Durant l'été 1742, les frères remplacent le plancher de la cuisine après les dégâts des inondations de l'hiver.

En 1757, grâce à l'extension qui permet d'accueillir plus de moines sur le domaine, les Cordeliers acquièrent « deux grands tableaux achetés chez la Thomas pour orner la salle de Seyssins²¹ ». Ce sont probablement une Cène et un portrait de saint François, leur saint patron, pour la salle à manger commune.

À partir du printemps 1779, des tranchées d'alimentation sont creusées et garnies de bourneaux qui acheminent l'eau d'un ruisseau jusqu'à la fontaine de la cour. Ce projet fait l'objet d'un contentieux qui oblige les moines à faire valoir leur droit sur le ruisseau et son aménagement à proximité de la maison dès 1741²².

C'est en été, aux basses eaux, que ces tranchées sont nettoyées. Elles sont vidées des débris charriés tout au long de l'année, pour éviter aux structures d'irrigation de s'abîmer et de se boucher. C'est également durant la période d'étiage du Drac que les arbres qui poussent sur ses rives sont coupés afin d'éviter qu'ils soient emportés par les crues automnales.

L'été est aussi la saison des récoltes. Les terres de Saint-Ange donnent des fruits, mais aussi des céréales comme le froment, l'avoine, l'orge et le seigle. Du chanvre textile est produit pour la confection de cordes et de vêtements.

Automne

Entre 1740 et 1790, à la venue de l'automne, Saint-Ange produit plus de 1000 litres de vin nouveau chaque année²³. Ramassé entre septembre et octobre, le raisin est pressé et vinifié dans les cuves de la grange, entre autres par les fermiers pour paiement en nature de leur loyer.

Le vin produit à Saint-Ange devait être de qualité très moyenne, au degré d'alcool relativement faible étant donnée l'exposition, mais une fois fermentée, la boisson était acheminée jusqu'au couvent de Grenoble. Ce vin, dont les religieux payaient uniquement le prix de la livraison, était utilisé pour la consommation quotidienne des moines et lors de leurs offices religieux. Les dépenses concernant le transport des tonneaux sont les plus stables et les plus récurrentes sur les soixante ans de la production vinicole.







Ci-dessus :

La tour Saint-Ange,
jardin et jardin potager
en contrebas, tour de la
résidence Saint-Ange et
massif de la Chartreuse,
2016, © D.R.





Ci-dessus :
La tour Saint-Ange, jardin potager, mur
de soutènement et bassin,
2016, © D.R.



UN BIEN NATIONAL, UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE

Le 2 novembre 1789, dans un pays en pleine Révolution, l'Assemblée Constituante déclare par décret que tous les biens ecclésiastiques sont à disposition de la Nation. Cette décision répond à deux problèmes. D'une part, le nouveau gouvernement fait face à une dette héritée de l'Ancien Régime et doit équilibrer son budget. Les confiscations et surtout la vente aux enchères des biens nobles et ecclésiastiques apparaissent comme une aubaine, exprimant un symbole fort de l'idéal républicain. D'autre part, la pression démographique croissante depuis la fin du XVIII^e siècle entraîne un besoin de terres cultivées. Une division des biens royaux et religieux en parcelles pour les redistribuer aux paysans est d'autant mieux envisagée que les prieurés et les rentes monastiques sont parfois perçus comme des

spoliations permettant aux religieux de vivre dans l'oisiveté²⁴.

Dans ce douloureux contexte, les frères mineurs sont contraints par les officiers du Directoire de se défaire de leurs possessions.

CONFISCATION RÉVOLUTIONNAIRE ET VENTE AUX ENCHÈRES

Dans un premier temps, comme tout bien ecclésiastique, le domaine de Saint-Ange est inventorié, ses revenus et ses rentes décrits²⁵. En novembre 1790, la municipalité de Seyssins l'expertise et évalue son prix à 19 345 livres 12 sols et 2 deniers. Saint-Ange est décrit comme une propriété avec « maison, écurie, grange et autres bâtiments couverts de tuiles





Ci-contre :
Charles Joseph
Maréchal, *Vue
du Moucherotte
et de Saint-Ange*,
plaque de verre,
vers 1920,
© Coll. M.D.



servant à l'exploitation du domaine, bassecour, jardin, verger, terres, hautains, treilles et prés le tout contigu de la contenance d'environ trente sétérées [...] Plus une pièce de vigne, terre et pré situé sur la même paroisse au lieu-dit la Ferdina contenant environ huit sétérées.²⁶ ».

Le domaine perd donc une petite partie des 50 sétérées originelles mais ce n'est pas le morcellement annoncé dans la loi du 25 juin 1790. L'État ne multiplie pas le nombre des petits propriétaires et impose désormais la vente des biens de l'Église en corps d'exploitations.

L'État doit pouvoir percevoir rapidement des recettes. Les députés de l'Assemblée Constituante adoptent en novembre 1790 une loi favorisant donc les acheteurs fortunés, issus de la bourgeoisie, plus solvables que les petits paysans voire capables de payer comptant. Les députés ont aussi entendu les arguments des acheteurs à l'affût des biens depuis le début de l'année 1790, qui préféraient enchérir sur de vastes exploitations chères mais rentables²⁷.

Le 19 janvier 1791, le domaine de Saint-Ange est mis en vente dans une des salles du palais de justice de Grenoble. La transaction, qui comprend le domaine et tous ses biens, y compris cuves, bestiaux et semences, stipule que le bail de neuf ans passé en 1789 entre la famille Lancelon et les Cordeliers est inaliénable et sera exécuté jusqu'à son terme, sauf si les fermiers consentent volontairement à renoncer à leur fermage²⁸. Les enchères commencent à 24 352 livres. La première proposition est de 36 000 livres puis



40 000 livres. Finalement, Joseph Crozet acquiert la propriété pour la somme de 42 400 livres payable sur 12 ans.

Joseph Crozet est un magistrat, père de Louis Crozet, ami d'Henri Beyle dit Stendhal. L'écrivain évoque, dans son œuvre autobiographique *Vie de Henry Brulard*, la générosité des Bigillion et des Crozet en l'opposant à l'égoïsme et la vanité de Félix Faure pourtant né dans une famille pauvre²⁹.



Joseph Crozet fait partie d'une famille de commerçants vironnais. Il est procureur au baillage³⁰ du Grésivaudan entre 1784 et 1791 mais cette juridiction d'importance médiocre laisse penser que sa fortune est liée à un héritage plutôt qu'à un enrichissement.

Dès l'achat de Saint-Ange, la famille Crozet revend une partie des parcelles. Sur les 17 à 18 hectares initiaux (48 sétérées), elle semble ne conserver que 5 hectares et 19 ares de terres imposables³¹. Rien ne précise si les Lancelon ont continué l'exploitation des terres.

En 1796 au plus tard, Saint-Ange n'est plus un domaine, c'est-à-dire une maison avec exploitation agricole. Elle devient une résidence secondaire de campagne, selon la mode bourgeoise imitant l'aristocratie. Le besoin d'avoir des rentes de terres nobles, même faibles, est substitué à la volonté de jouir d'une propriété rurale entretenue par des revenus professionnels. Assez rapidement semble-t-il, Joseph Crozet décède et sa veuve, Marie-Sophie Payan, apparaît comme détentrice des biens fonciers de la famille jusqu'en 1849.

STENDHAL ET SAINT-ANGE

L'amitié d'Henri Beyle et de Louis Crozet

Le 4 octobre 1784, Louis Joseph Mathias Crozet, fils de Joseph, naît dans l'appartement familial, au numéro 12 de la rue des Vieux-Jésuites (actuelle rue Jean-Jacques-Rousseau) à Grenoble³².

Au numéro 14, un an et demi plus tôt, est né Henri Beyle, fils de Chérubin Beyle, avocat consistorial à Gre-

noble et d'Henriette Gagnon. À cette époque, Chérubin Beyle a déjà construit sa maison des Champs dans le domaine familial de Furonières à Claix, à quelques kilomètres à peine de Saint-Ange. Il y va deux à trois fois par semaine avec son fils Henri, remontant le cours Saint-André et passant par le pont de Lesdiguières (actuel pont de Claix). Parfois, ils empruntent le bac de Seyssins et passent par les hameaux de Doyatières, Cossey et Malhivert derrière le rocher de Comboire. Le circuit est moins tranquille mais plus court et longe le domaine de Saint-Ange.

Vers 1797, les enfants se fréquentent à l'École centrale de Grenoble (actuel lycée Stendhal)³³. Ils ont 13 et 14 ans et nouent une amitié durable. Henri Beyle a probablement été reçu à Saint-Ange mais la réciproque pour Joseph Crozet n'est pas certaine. Les familles ne sont pas proches. Chérubin Beyle est un catholique monarchiste lié à la petite noblesse réfractaire et Joseph Crozet est issu d'une famille de commerçants ayant profité de la vente des biens religieux par la République. Au lycée, Beyle et Crozet se passionnent pour les mathématiques. Henri Beyle éprouve des contrariétés vis-à-vis de cette matière rigoureuse et exacte, mais elle lui permet de quitter Grenoble pour l'École Polytechnique en 1799. Louis Crozet le suit en 1801, à 17 ans. Les deux amis continuent de se côtoyer à Paris de 1803 à 1806, alors que Crozet intègre l'École nationale des Ponts et Chaussées.

Stendhal est sévère avec Louis Crozet qu'il décrit comme l'« enfant le plus laid et disgracieux de l'École





Centrale ³⁴». Pour autant, il respecte l'ingénieur émérite à la brillante sagacité et ne tarit pas d'éloges à son propos, précisant également que c'est avec lui qu'il a fait son éducation littéraire.

Séparés par leur fin d'études, Beyle et Crozet se retrouvent à Saint-Ange entre 1797 et octobre 1799. Stendhal appelle Louis Crozet «Seyssins» dans ses œuvres. C'est un trait particulier de l'écrivain d'utiliser un toponyme pour faire référence à une personne³⁵ et une allusion aux bons moments qu'ils y ont sûrement partagés.

Un écrivain à Seyssins ?

En 1814, Stendhal vient à Grenoble en qualité de Commissaire à la défense du territoire. Il revient en 1819, lors du décès de son père, et enfin en 1837 pour un voyage d'agrément³⁶. Rien n'indique qu'il soit repassé par Saint-Ange, mais c'est probable surtout s'il est retourné à Furonnières.

Louis Crozet revient quant à lui à Grenoble en 1821, en tant qu'ingénieur ordinaire de 1ère classe. Il a commencé sa carrière dans l'Yonne et rejoint Plancy en 1806 pour encadrer un chantier d'écluse sur l'Aube. En 1814, Crozet est mobilisé dans l'armée napoléonienne en tant que commandant du 10ème bataillon des prisonniers de guerre puis comme officier du Génie auprès du préfet. Après la défaite de Bar-sur-Aube le 1er février 1814, Napoléon se replie à Troyes. Crozet le rencontre et reçoit directement ordres et témoignage de satisfaction, puis fuit la zone de combat et remonte à Paris. L'armée russe

lance l'assaut à Plancy en avril 1814. Louis Crozet, toujours à Paris, se fait déclarer malade par un médecin de sa connaissance. Il quitte enfin Paris pour l'Aube le 31 mai 1814 pour être décoré chevalier de la Légion d'Honneur grâce à ses faits d'armes usurpés. Par la suite, il reste à Troyes malgré des affectations dans le nord et à Briançon.

En 1816, l'ingénieur Crozet travaille à un projet de pont de fil de fer, soit un nouveau type de construction soutenue par des câbles métalliques, promu en France par l'ingénieur Marc Seguin, et employé pour traverser les rivières larges ou tumultueuses sur lesquelles il est difficile de construire des piles. Celui de Crozet enjambe le Drac entre Grenoble et Sassenage avec une portée de 135 m.

L'avant-gardisme de l'ouvrage, mais surtout l'histoire du projet, laissera Crozet amer. Le projet complexe prend du retard, d'autant qu'à Grenoble, le Génie qui contrôle la défense du territoire préfère utiliser des produits sûrs, comme la pierre et la chaux. C'est d'autant plus vrai que l'ingénieur grenoblois Louis Vicat, que Crozet a fréquenté à Polytechnique et aux Ponts et Chaussées, vient de publier ses découvertes, en 1818, sur l'hydraulicité des chaux et ciments alors qu'il est en charge de la construction du pont de Souillac sur la Dordogne. Crozet est remplacé par Alexandre Jordan, qui s'attribue la paternité du pont suspendu.

Stendhal et Crozet ont pu se rencontrer de nouveau en août 1837 à Saint-Ange alors habitée par la mère de Crozet. L'écrivain se rend dans le Dauphiné, étape de





Ci-contre :

Hippolyte Müller, *Pont à câbles de Sassenage conçu par l'ingénieur Louis Crozet*, plaque de verre, début du XXe siècle, © Coll. M.D.

Le pont est achevé en 1828 par l'ingénieur Jordan. C'est un des premiers ouvrages de ce type en France, après celui de Marc Seguin à Tournon (Ardèche).

Page 44 :

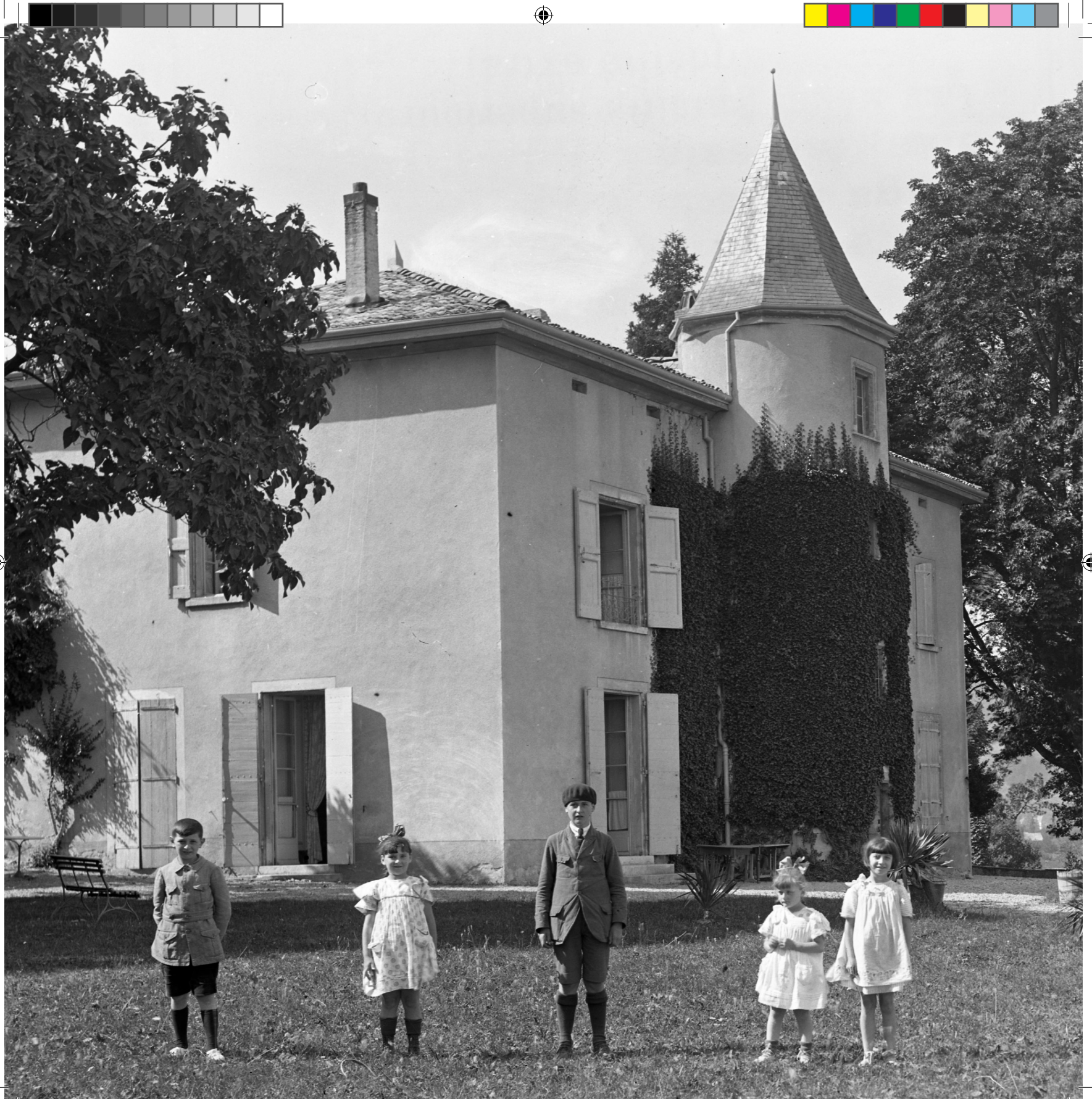
Combles aménagés avec charpente du XVIIIe siècle, 2016, © D.R.

son voyage à travers la France. Arrivé de Briançon, il redécouvre Grenoble, Sassenage, Eybens et Vizille entre le 23 et le 27 août. Cependant, il n'évoque pas de rencontre avec Louis Crozet ni de détour à Seyssins. Seule la vue du pont au-dessus du Drac lui permet de parler de son ami de façon élogieuse.

Une présence posthume ?

Stendhal meurt en 1842 en léguant ses livres et manuscrits à Louis Crozet. L'ingénieur ne s'occupe pas immédiatement des ouvrages de son ami écrivain. Il est sollicité par Amédée Ducoin, bibliothécaire à Grenoble, qui souhaite compléter sa collection. Crozet cède seulement quelques ouvrages et conserve le reste, probablement à Grenoble.

Louis Crozet reprend Saint-Ange vers 1850, à la mort de sa mère, juste avant de devenir maire de Grenoble en 1853, et va en jouir jusqu'à sa propre mort le 14 novembre 1858. Les documents de Stendhal ont pu être rapatriés et conservés à Seyssins comme de nombreuses archives le sont dans les maisons de famille plus spacieuses et réputées plus sûres que les appartements de ville. En 1860, la veuve de Crozet, Praxède Payan propose les œuvres complètes de Stendhal à l'archiviste et bibliothécaire Hyacinthe Gariel. Le savant, en plein travail de création du Fonds Dauphinois, accepte le don qui arrive en septembre 1861.





Ci-contre :

Charles Joseph
Maréchal, *Les enfants de
Raoul Parra d'Andert
devant la maison
familiale*, plaque de
verre, vers 1920,
© Coll. M.D.

Au second plan à droite,
il y a un petit bâtiment
qui n'apparaît pas sur le
cadastre de 1838.



LE XXIÈME SIÈCLE : UN NOUVEL ENVIRONNEMENT

LA MAISON RATTRAPÉE PAR L'URBANISATION

À la mort de la veuve Crozet, la tour Saint-Ange, nom qu'a pris la maison, est rachetée par Eugène Parra d'Andert, descendant d'une ancienne famille du Bugey connue pour de hauts faits d'armes sous Henri IV et arrivée en Dauphiné à la veille de la Révolution.

Eugène Parra d'Andert acquiert Saint-Ange en 1868. Il vit à Grenoble, tout comme son fils après lui, le vicomte Raoul Parra d'Andert qui habite place Victor-Hugo. Saint-Ange est habitée bourgeoisement durant tout le XIXe siècle, comme une demeure d'agrément.

Les Parra d'Andert entreprennent quelques travaux importants dont la construction du corps de ferme, l'abri à voiture à cocher et une remise avec lavoir au nord de la parcelle. Les encadrements de baies de ces construc-

tions sont en briques cuites, ce qui est caractéristique de la seconde moitié du siècle. Le jardin est aménagé avec des promenades à la mode anglaise. Peu à peu des maisons sont construites le long des berges du Drac. La commune passe de 300 habitants en 1740 à 1100 vers 1840, avant de se stabiliser à 550 habitants vers 1900³⁷.

Raoul Parra d'Andert meurt le 7 janvier 1904 à 58 ans, trois ans après sa femme. L'aînée de ses enfants, Louise, meurt à 11 ans en mars 1904. Les trois autres enfants sont probablement placés chez un cousin à Aix-en-Provence qui hérite de la gestion de Saint-Ange.

Raymond Parra d'Andert, fils de Raoul, devient officier de gendarmerie. Il recouvre la gestion de la maison mais habite en Haute-Savoie puis à Tunis. Il ne revient s'installer à Seyssins qu'après la Seconde Guerre mondiale et devient maire de 1947 à 1965.



Durant son mandat sont lancés les grands travaux d'aménagement dans la plaine, la construction d'un lotissement aux Fenouillères et la rénovation des infrastructures des réseaux d'électricité et d'adduction d'eau.

En juillet 1958, il cède la maison à la famille Husquin, une famille d'industriels dont l'aîné, Jean Ephraïm, fait de Saint-Ange son domicile principal jusqu'à sa mort à 76 ans, le 24 janvier 1980. Sa veuve Marcelle Gonin reçoit l'usufruit et ses trois enfants en ont la propriété effective aux trois quarts. En

1988, Marcelle Gonin décède. Les enfants vendent rapidement la maison qu'ils n'ont peu ou pas entretenue. Les environs ont, eux, été modifiés. Le développement d'axes de circulation, la politique d'extension de la Ville de Grenoble et les travaux d'aménagements préparant les Jeux Olympiques de 1968, ont totalement mité les terrains agricoles de Seyssins. Les lotissements du Jouffrey, du Priou et de Montrigaud remplacent les champs. En 1982, le Bournet, en amont de la maison est loti alors qu'en contrebas sont construits des entrepôts et la zone industrielle et commerciale Espace Comboire.



Ci-contre :
Studio Odile Decq,
Résidence Saint-Ange,
2016, © R.H.

Page précédente :
La tour Saint-Ange et la
résidence Saint-Ange,
2016, © R.H.
Contreforts du Vercors en
arrière-plan.





L'ANGE BLANC ET LE PHÉNIX NOIR

Entre 1791 et 1990, le domaine de Saint-Ange a perdu 98 % des terres qui lui étaient attachées pour devenir une grande maison d'habitation au caractère patrimonial certain et proche de la ville.

En 1990, la nouvelle propriétaire, Colette Tornier, entreprend d'importants travaux de restauration de la maison délabrée et du terrain en friche dont certains grands châtaigniers menacent de s'effondrer. Elle réaménage le lieu et loge une grande cheminée en pierre de taille dans le salon du rez-de-chaussée. Elle peuple la maison et les jardins d'œuvres d'art contemporain, hétéroclites et expressives, composant un immense cabinet de curiosités fantasmagoriques. Elle choisit en outre d'ouvrir la maison et de lui donner une ampleur autre en créant la Résidence Saint-Ange qui a pour vocation d'accueillir des artistes.

En 2011, Colette Tornier lance un concours d'architecture pour construire ce lieu d'accueil réservé à des artistes ayant fait leurs études en France, quelle que soit leur nationalité, et âgés de 25 à 45 ans. Ils sont sélectionnés par un comité national. Ils sont logés et ont un atelier équipé mis à leur disposition.

La Résidence Saint-Ange, qui a reçu le Prix national de la Construction Bois, est conçue et réalisée par le Studio Odile Decq « en contrebas du plateau du parc de la Tour Saint-Ange, au-delà du potager, sous les arbres et dans la pente descendant vers le golf ».

Pour Odile Decq, « créer un belvédère était une évidence : embrasser le plus largement possible la vallée en passant au-dessus des arbres mais sans jamais regarder derrière soi afin de ne pas gêner l'intimité de la vie privée de la Tour Saint-Ange et de son parc. Alors, l'atelier devient socle d'une sorte de tour sur trois niveaux qui se twiste pour aller chercher la vue au-delà »³⁸.

Placé sous le mur de soutènement, ce monolithe de bois noir, inauguré en juin 2015, est imaginé comme une œuvre d'art à part entière par l'architecte :

« Dès le départ, j'ai voulu que cette résidence soit une œuvre en soi, un monolithe. Je souhaitais par ailleurs que, s'insérant dans le parc qui entoure la maison historique, le bâtiment, qui lui tourne le dos, soit orienté sur le paysage qui lui fait face [...] Toutes les ouvertures sont, en effet, du même côté, dominant la vallée et Grenoble; et les pièces réservées à l'habitation de l'artiste (sur deux niveaux, au-dessus de l'atelier) offrent au sommet une vraie terrasse. Vue de l'extérieur, celle-ci apparaît en effet comme un périscope qui, du haut de la tour, ouvre sur la réalité du paysage. [...] Je voulais que la structure première soit en bois [...] laissé naturel à l'intérieur, et teinté de bitume noir à l'extérieur, ce qui donne au bâtiment cette tonalité silencieuse, qui l'est plus encore la nuit lorsque les volets de bois, traités eux aussi de noir – se referment et que le monolithe devient pour le coup totalement silencieux »³⁹.





Ci-contre :
Studio Odile Decq,
Résidence
Saint-Ange,
2016, © R.H.





Page de gauche :

La cabane de Loris Cecchini, jardin de la Tour Saint-Ange, 2016, © D.R.

Colette Tornier sur *L'échelle* de Leandro Erlich, jardin de la Tour Saint-Ange, 2016, © D.R.

Ci-contre :

Colette Tornier et l'architecte Odile Decq dans la résidence Saint-Ange, 2016, © D.R.





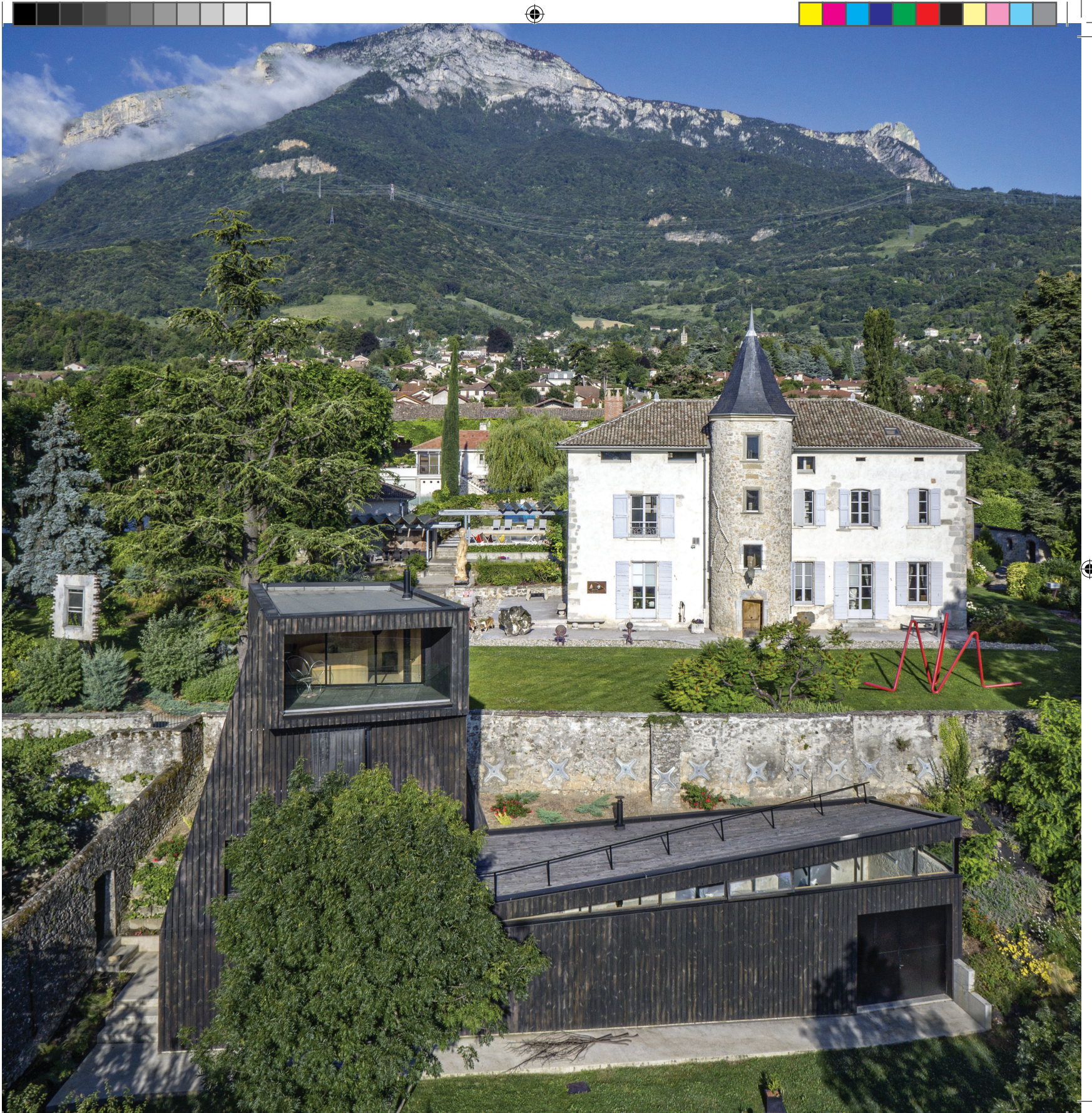
Page de droite :

La tour Saint-Ange et la
résidence Saint-Ange, 2016,
© D.R.
Contreforts du Vercors en
arrière plan.

Page suivante :

La tour Saint-Ange,
façade est,
2016, © D.R.
Au premier plan
Sans titre de
Mathieu Mercier.

L'histoire et le patrimoine bâti liés à Saint-Ange sont extrêmement riches et hétérogènes. Vibrant au rythme des réminiscences du passé, les édifices qui le composent portent les marques des grands mouvements qui ont structuré le territoire dauphinois, dominant la plaine de Grenoble. Maison forte médiévale, contrôlant un point de passage comme ses consœurs, elle profite d'une situation particulière entre la ville et sa région périphérique. Elle devient à l'époque moderne un outil propre à l'établissement de la petite aristocratie en milieu rural puis une maison de convalescence et le centre d'un domaine agricole rentier. Traversant le temps, elle devient la résidence secondaire de familles bourgeoises au XIXe siècle imitant l'ancienne noblesse qu'elles ont contribué à faire tomber. Le cadre permet de jouir du repos champêtre hors de l'agitation de la ville pourtant toute proche. La maison est néanmoins rattrapée par l'urbanisation. Le cadre n'est plus totalement vert, mais Saint-Ange devient une maison particulièrement confortable, agréable toute l'année. Aujourd'hui Saint-Ange n'est pas la relique assoupie d'une époque révolue. Elle a su se réinventer et la vie y palpite. Après avoir nourri les hommes grâce à ses terres fertiles, elle nourrit aujourd'hui les esprits. **—————**

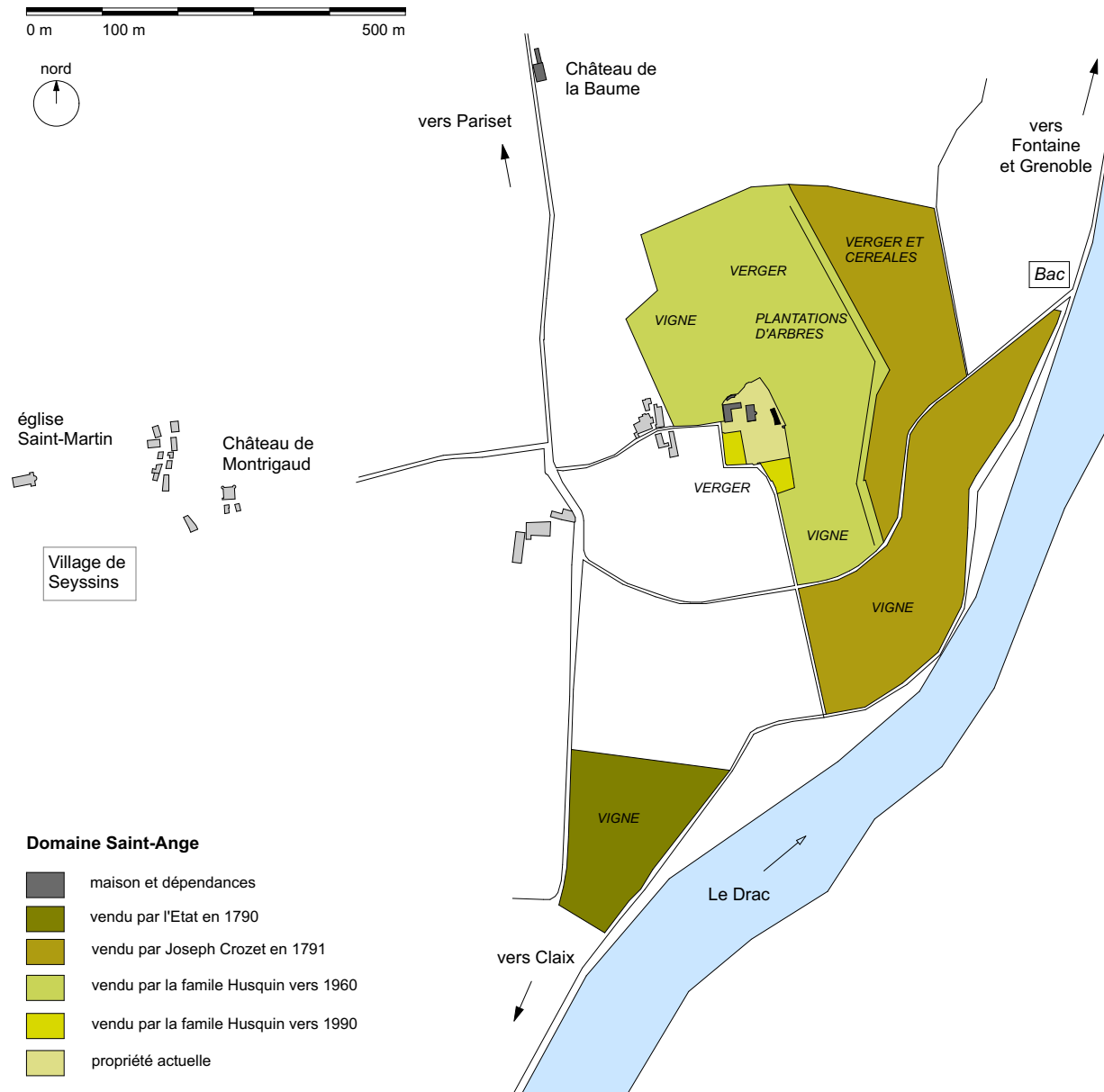




CHRONOLOGIE INDICATIVE

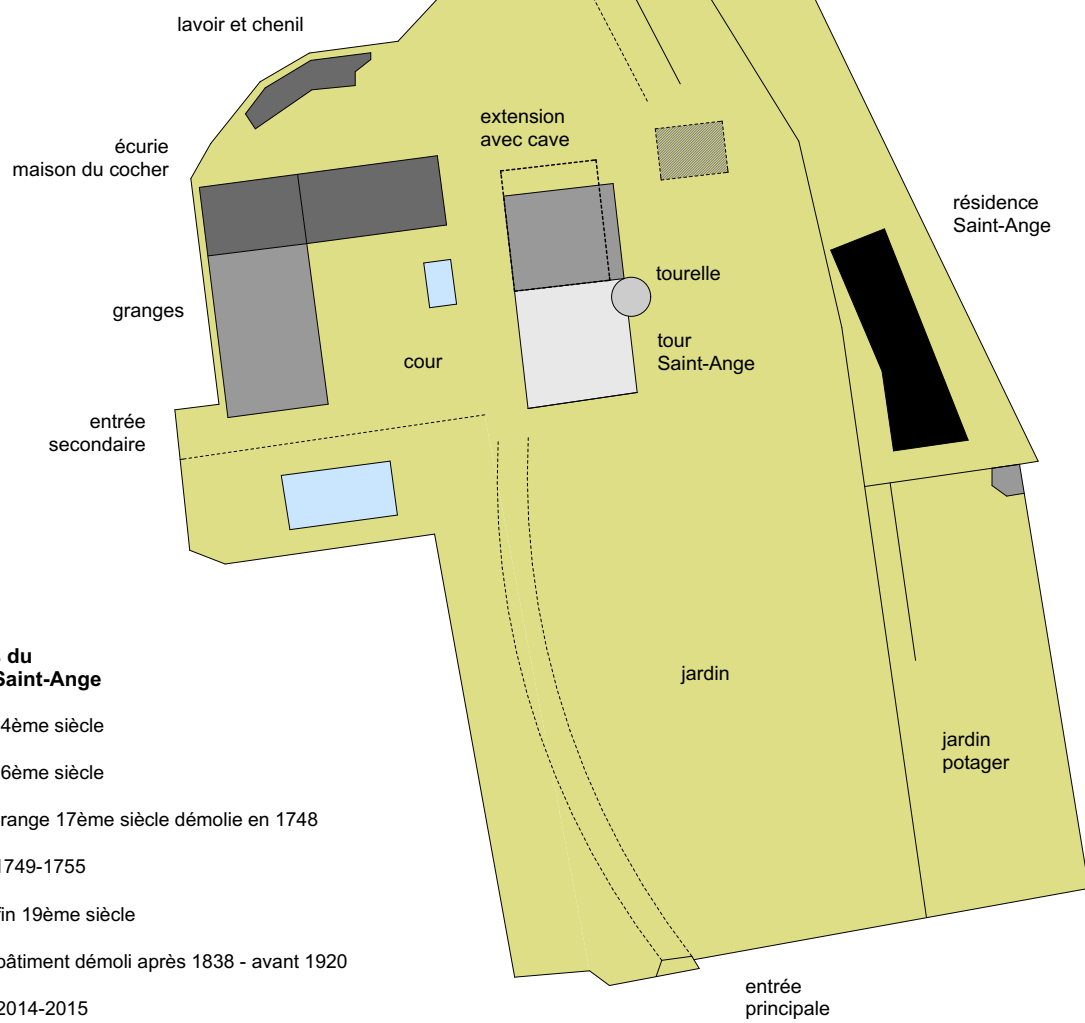
- 1339** Première description de la tour dans l'enquête delphinale sur les maisons fortes du Dauphiné.
- 15^e s.** La maison forte protège un pont sur le Drac.
- 1509** Né à Saint-Egrève, Jean I^{er} Gaucher, citoyen de Grenoble, est anobli par l'office de contrôleur général du domaine et des finances en Dauphiné.
- 1521** Jean II Gaucher, contrôleur de la trésorerie du Dauphin, devient seigneur de Seyssins. Dans les années qui suivent, il fait de la maison forte au dessus du Drac sa demeure familiale.
- 1548** Georges Gaucher, fils de Jean II, hérite des charges de son père décédé.
- 1577** Marguerite Gaucher, fille de Georges, se marie avec Pierre de Briançon, seigneur de Varcès et de Saint-Ange. Elle apporte dans sa dot la maison qui prend le nom de Saint-Ange.
- 16??** La famille de Bourges fait l'acquisition de la maison (les sources ne permettent pas de définir la date exacte).
- 1729** Marie-Anne Elisabeth de Bourges, encore mineure, doit rembourser les dettes de sa famille. Elle vend la maison aux enchères. Les frères Cordeliers feront du domaine une ferme rentière.
- 1754** La nouvelle grange construite par les frères Mineurs à partir de 1749 est achevée.
- 1791** La maison est confisquée et vendue à un citoyen grenoblois : Louis Crozet, ingénieur des Ponts-et-Chaussées. À partir de cette date, elle devient une demeure typique de la bourgeoisie du XIX^e siècle.
- 1838** La maison appartient à la «veuve Crozet».
- 1849** Louis Besfon, habitant du Bournet, achète la maison.
- 1850** Louis Joseph Crozet reprend la maison. Il en a la propriété jusqu'à sa mort en 1858.
- 1868** Eugène Parra d'Andert, habitant de Grenoble, est propriétaire de Saint-Ange. La maison reste une demeure de plaisance à la campagne.
- 1885** En 1885, Raoul Parra d'Andert, fils d'Eugène, habitant Grenoble, reprend la maison.
- 1910** Les héritiers de Raoul Parra d'Andert reprennent le bâtiment. Ils habitent à Aix-en-Provence.
- 1936** Raymond Parra d'Andert, fils de Raoul, résidant alors à Tunis, est propriétaire de la tour Saint-Ange. Il meurt en 1973 après avoir été maire de Seyssins de 1947 à 1975.
- 1958** La famille Husquin achète la maison.
- 1988** Colette Tornier, propriétaire de Saint-Ange, restaure la tour et peuple la propriété d'œuvres d'art contemporain.
- 2015** Inauguration de la résidence d'artistes conçue par Odile Decq en contrebas de la maison.

PLANS DU SITE





0 m 10 m 50 m



NOTES

- (1) Le mot «bournet» définit en parler local, un ruisseau. On retrouve d'ailleurs le terme «bournet» dans le nom de la rivière éponyme qui forme des gorges vertigineuses à l'entrée de Pont-en-Royans.
- (2) Un mandement est un mode de découpage du territoire français sous l'Ancien Régime. Il se retrouve dans le sud de la France, le Massif Central et les Alpes. Un mandement comporte souvent plusieurs villages et seigneuries qui sont sous la protection d'un châtelain principal. Celui-ci régent le territoire pour le compte d'un seigneur plus puissant : ici le Dauphin.
- (3) Un vassal ou seigneur engagiste à la jouissance d'une terre sans en avoir la possession réelle. Ainsi le seigneur ayant engagé sa terre peut se la réapproprier moyennant un dédommagement envers l'usfruitier.
- (4) Déduction variable selon les sources.
- (5) Officier municipal choisi pour administrer les affaires courantes de certaines villes du sud du Royaume de France ayant reçu le droit de s'administrer et de se défendre (Grenoble, Bordeaux, Toulouse, Saint-Etienne, ...).
- (6) Gustave de Rivoire de La Bâtie, *L'Armorial du Dauphiné*, 1867.
- (7) Emmanuel Pilot de Thorey, «Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné», *Bulletin de la Société de Statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du Département de l'Isère*, 3ème série, tome XII, XXIII de la collection, 1883, p. 249-250.
- (8) Mort à Licata en Sicile, vers 1225, saint Ange, prêtre de l'Ordre des Carmes, fut tué après avoir reproché sa vie scandaleuse à un seigneur local.
- (9) ADI, 5M1635, *Registres paroissiaux de Seyssins*, année 1620-1690.
- (10) M. l'Abbé Expilly, M. l'Abbé Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Amsterdam, 1770, Tome Sixième, p. 81.
- (11) Les mesures d'ancien régime étant fluctuantes et empiriques, la sétérée peut varier du simple au triple selon les régions et les villages. On trouve cependant dans la littérature la mention de 900 toises carrées pour une sétérée en Dauphiné. Si l'on se réfère à cette mesure le terrain serait de 18 ha.
- (12) ADI, 6H1. *Livre des délibérations des frères mineurs conventuels de la Madeleine de Grenoble*, 1709-1787.
- (13) Si certaines études proposent une estimation du coût de la Livre durant l'Ancien Régime, il paraît plus judicieux de comparer avec la valeur du travail à la même époque. Ainsi le maître charpentier Brun, ayant travaillé au domaine Saint-Ange en 1729, touchait 1 livre par jour.
- (14) ADI, 6H24. *Livre de dépenses ordinaires et extraordinaires des Frères Mineurs de la Madeleine de Grenoble*, année 1729.
- (15) Note de M. Patrice Nicolet, propriétaire de la maison d'Yse.
- (16) La famille Lancelon est attestée à Seyssins depuis la fin du XVIe siècle.
- (17) Un fermier loue un bien à prix fixe pour l'exploiter, contrairement aux métayers qui reversent seulement une partie des récoltes.
- (18) Terme utilisé pour définir des travaux d'endiguement ou de désengorgement du lit de la rivière.
- (19) Auguste Bouchayer, «Le Drac et ses affluents», *Revue de géographie alpine*, 1925, Volume 13, Numéro 2, p. 321.
- (20) La contribution des paroisses de Seyssins, Montrigaud et Seyssinet à l'impôt sur les réparations faites au Drac s'élève à 10000 livres.
- (21) ADI, 6H37 *Livre des dépenses ordinaires et extraordinaires des cordeliers de Grenoble 1755 à 1763*, fol ° 92.
- (22) ADI, 6H34 *Livre des dépenses ordinaires et extraordinaires des Cordeliers de Grenoble (1739 à 1749)* et ADI, 6H38 *Registre des dépenses ordinaires et extraordinaires des Cordeliers (1774 à 1790)*.
- (23) La production du domaine est une moyenne comparée aux autres rentes foncières des Cordeliers, notamment dans la vallée du Grésivaudan, à la Terrasse, au Touvet ou à Corenc, qui produisent de 400 à 4600 litres de vin.
- (24) Éric Teyssier, «La vente des biens nationaux et la question agraire, aspects législatifs et politiques, 1789-1795», Rives Nord-méditerranéennes (En ligne).
- (25) ADI, 6H13, *Déclaration des revenus des Cordeliers pour le directoire*, fol ° 236-237.
- (26) ADI, IQ135, *Registre des Biens Nationaux vendus aux enchères (1790-1791)*, fol °267.
- (27) Ibid.
- (28) ADI, IQ135, *Registre des Biens Nationaux vendus aux enchères (1790-1791)*, fol. 267.
- (29) Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, Tome 2, Henry Debray, 1913, pp.147-148.
- (30) Tribunal composé de juges qui rendaient la justice au nom d'un gouverneur.
- (31) ADI, 2598W48, *Registre du cadastre année 1840/1914*, fol. 100.
- (32) Archives Nationales, Ministère des Travaux Publics, F/14/2202/1, Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées promu au concours de l'an 9.
- (33) Stendhal, *op. cit.*, p.148.
- (34) Stendhal, *op. cit.*, p.5.
- (35) C'est aussi une particularité des Compagnons du Devoir et des francs-maçons comme le Dr Gagnon, grand-père de Stendhal.
- (36) Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, 1ère éd. 1838.
- (37) Bernard Bonnin, René Favier, *Paroisses et communes de France (Isère)*, CNRS, Paris, 1983, p. 619.
- (38) Odile Decq, *Résidence Saint-Ange dossier de presse*, 2015.
- (39) Odile Decq citée dans « L'art pour l'art », in *Beaux quartiers*, Grenoble, automne 2015, n°24.

BIBLIOGRAPHIE

- Annie Antoine, *La maison rurale en pays d'habitat dispersé; de l'antiquité au XXe siècle*, Presse Universitaire de Rennes, Rennes, 2005.
- Yves Armand, *Histoire des communes de l'Isère*, Tome 1, Horvath, Roanne, 1988.
- Bernard Bonnin, René Favier, *Paroisses et communes de France (Isère)*, CNRS, Paris, 1983.
- Pierre Charbonnier, *Les anciennes mesures locales du Centre-Est d'après les tables de conversion*, Presse Universitaire Blaise - Pascal, Clermont-Ferrand, 2006.
- Nicolas Chorier, *Histoire générale de Dauphiné*, Cheneviet et Chanvet, Valence, 1869.
- Annick Clavier, *Les maisons fortes du Grésivaudan au Moyen-Âge*, mémoire pour l'obtention du DEA, sous la direction de Jean-Marie Pesez, EHESS, Lyon, 1996.
- Denis Cœur, *La plaine de Grenoble face aux inondations : Genèse d'une politique publique*, Quae édition, Versailles, 2008.
- Emmanuel Doncieux, *Maisons fortes dauphinoises*, Petit-Mont, Imprimerie Cl. Ranchon, Yssingeaux, 1931.
- André Doyon et Yves du Parc, *Amitiés parisiennes de Stendhal*, Édition du Grand Chêne, Lausanne, 1969.
- Camille Drevet, *Le Dauphiné de Stendhal*, Orphy, Gap, 1954.
- A.M. de Francieu, *La Persécution religieuse dans le département de l'Isère, de 1790 à 1802*, Tome I, Impr. Notre-Dame des Prés, Tournai, 1904.
- Jacquet, *Abrégé du Commentaire général de toutes les coutumes et des autres lois municipales en usages dans les différentes provinces du royaume*, Tome 2, Samson, Paris, 1764.
- Chantal Mazart, «Les châteaux delphinaux du Grésivaudan d'après l'enquête de 1339» in *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes*, dir. Michel Colardelle, Musée dauphinois, Grenoble, 2006.
- Nathalie Nicolas, *La guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné*, Presses Universitaires de Provence, 2013.
- Jean-Joseph-Antoine Pilot de Thorey, *Ancien mandement de Pariset. Histoire et description de Seyssins, Seyssinet, Montrigaud, Saint-Nizier et La Tour-sans-venin*, Xavier Drevet, Grenoble, 1887.
- Jean-Joseph-Antoine Pilot de Thorey, *Les Maisons fortes du Dauphiné : bâtisses et maisons du Haut et Bas Grésivaudan*, 1805-1883.
- Jean-Joseph Regnault-Warin, *Dictionnaire de l'ancien régime et des abus féodaux*, Mongie, Paris, 1820.
- Stendhal, *Mémoire d'un touriste*, Michel Levy, Paris, 1854.
- Raymond Trousson, *Stendhal et Rousseau, continuité et rupture*, Slatkine Reprints, Genève, 1999.
- Albert de Vernisy, *Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Nizier : Fragments d'histoire*, Res Universis, Paris, 1992.

RESSOURCES EN LIGNE

Sources consultées entre le 9 février et le 26 mars 2016

- Auguste Bouchayer, «Le Drac et ses affluents», in *Revue de géographie alpine*, 1925 Volume 13 Numéro 2 pp. 287-350
[URL] www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1925_num_13_2_4929
- Bruno Varennes, «Diffusion et érosion du culte de saint Michel dans le sud du Grésivaudan (Dauphiné, XIe XVIIIe siècles)», *Questes* [URL] : <http://questes.revues.org/1079>
- Cahier de Louis Crozet, notes manuscrites, *Histoire d'une partie de ma vie*, 1811 [URL] : <http://stendhal.bm-grenoble.fr/journal/oeb/R9975/index.htm>
- Denis Cœur, «Recherches historiques sur les berges du Drac», *Rapport pour l'Association Départementale Isère-Drac-Romanche*, 2009 [URL] : http://www.isere-drac-romanche.fr/IMG/pdf/rapport_denis_coeur.pdf
- Dominique Houtis, «L'art pour l'art», *Beaux Quartiers*, n° 24, Automne 2015 [URL] : <http://www.beaux-quartiers.fr/flipping-book/BQ24ab/files/assets/basic-html/page3.html>
- <http://www.isere-drac-romanche.fr/?Drac-une-approche-historique-et>
- Sarah Goeller, «Les maisons fortes de la partie méridionale du Bas-Dauphiné. Du XIe au début du XVIe siècle», *Château Gaillard - Château et Peuplement*, N° 22, 2006, p.175-179
- Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, Tome 2, Henry Debray, Paris, 1913 [URL] : <https://archive.org/details/viedehenribular02stenuoft>
- Cécile Meynard, *Thomas Lebarbé, manuscrit de Stendhal*, [URL] : <http://www.manuscrits-de-stendhal.org/>
- Éric Teyssier, «La vente des biens nationaux et la question agraire, aspects législatifs et politiques, 1789-1795», *Rives nord-méditerranéennes* [URL] : <http://rives.revues.org/100>
- Yves Jocteur Montrozier, «Le fonds Stendhal de la Bibliothèque Municipale de Grenoble», *Bulletin des bibliothèques de France*, T. 42, n° 2, 1997 [URL] : <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/34061-le-fonds-stendhal-de-la-bibliotheque-municipale-de-grenoble.pdf>

ARCHIVES

Archives Nationales :

Archives des Ponts et Chaussées :

F/14/2202/1, Archives des Ponts et Chaussées relatives à Louis Crozet, 1800/1801.

Base Léonore :

LH/636/76, Document de Louis Joseph Mathias Crozet pour la légion d'honneur, années 1816-1838.

Archives Départementales de l'Isère :

Archive Microfilmées :

2M138, Enquête delphinale de 1339.

5M1635, Registres paroissiaux de Seyssins, années 1620-1690.

Fonds des familles :

2E102, Archives de la famille de Bourges.

2E177, Archives de la famille de Briançon.

2E366, Archives de la famille Crozet.

Archives notariales :

3E1081/3 à 7, Archives notariales de Me Sibilat notaire de Seyssins à Grenoble, 1682-1701.

Archives du clergé régulier :

6H1, *Livre des délibérations des révérends pères Cordeliers*, années 1709-1787.

6H9, *Livre cinquième des contrats et pensions des révérends pères Cordeliers*, année 1758.

6H13, *État des revenus dont les Franciscains Conventuels établis à Grenoble depuis 1220 ont joui jusqu'à présent et dont ils ne jouiront bientôt plus*, année 1789.

6H20, *Livre de comptes des révérends pères Cordeliers*, années 1789-179.

6h21, *Livre des recettes des révérends pères Cordeliers*, année 1755.

6H24, *Livre de dépenses ordinaires et extraordinaires des révérends pères Cordeliers*, année 1729.

6h25, *Livre des recettes extraordinaires des révérends pères Cordeliers*, années 1726-1754.

6h34, *Livres des dépenses extraordinaires des révérends pères Cordeliers*, années 1739-1749.

6H37, *Livre des dépenses ordinaires et extraordinaires des révérends pères Cordeliers de Grenoble*, années 1755-1763.

6H38, *Registre des dépenses ordinaires et extraordinaires des Cordeliers*, années 1774-1790.

Archives du Directoire :

1Q135, Acte d'achat de la propriété des Cordeliers de Seyssins appelée tour Saint-Ange, 1791, Fol ° 260-271.

Plans cadastraux :

4P4/324, Plan du cadastre napoléonien, Section B1, 1838.

Matrices cadastrales :

2598w481, Registre du cadastre, 1840-1914, fol ° 100.



CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Colette Tornier, propriétaire de Saint-Ange et présidente de la Résidence Saint-Ange, commanditaire du présent ouvrage.

Pour leur participation au comité scientifique et à la relecture :

Sophie Paviol, architecte et docteur en histoire de l'art, enseignante-chercheuse au Labex AE&CC de l'ENSAG (Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble).

Thierry Joffroy, architecte et co-directeur du Labex AE&CC, président de CRATERRE.

Jean Guibal, conservateur en chef du patrimoine, ancien directeur du patrimoine de l'Isère et directeur du musée dauphinois, chargé de mission auprès du Conseil départemental de l'Isère.

Pour leur aide à la recherche et aux illustrations :

Les Archives départementales de l'Isère.

Aurélie Berre, photothèque du Musée dauphinois.

Annick Clavier, archéologue, conservatrice du patrimoine, Service du Patrimoine culturel, Département de l'Isère.

Studio Odile Decq, architecte.

Roland Halbe, photographe.

Quentin Jagodinski, historien, pour la recherche archivistique et la rédaction.

Jacques Lhartoir, historien de Seyssins.

Gabriel Nallet, étude de Mes Gabriel et Etienne Nallet, notaires à Grenoble.

Patrice Nicolet, architecte, propriétaire de la maison d'Yse à Seyssins.

David Richalet, photographe.

Pour leurs remarques et relectures :

Sabine Avenier Rey-Jouvin et Séverine Meyer.

Conception graphique :

Marie Guilloteau

Crédits photographiques :

R.H. / Roland Halbe : photographies de la Résidence Saint-Ange p. 53, 54, 56 et 71.

D.R. / David Richalet : Toutes les autres photographies.

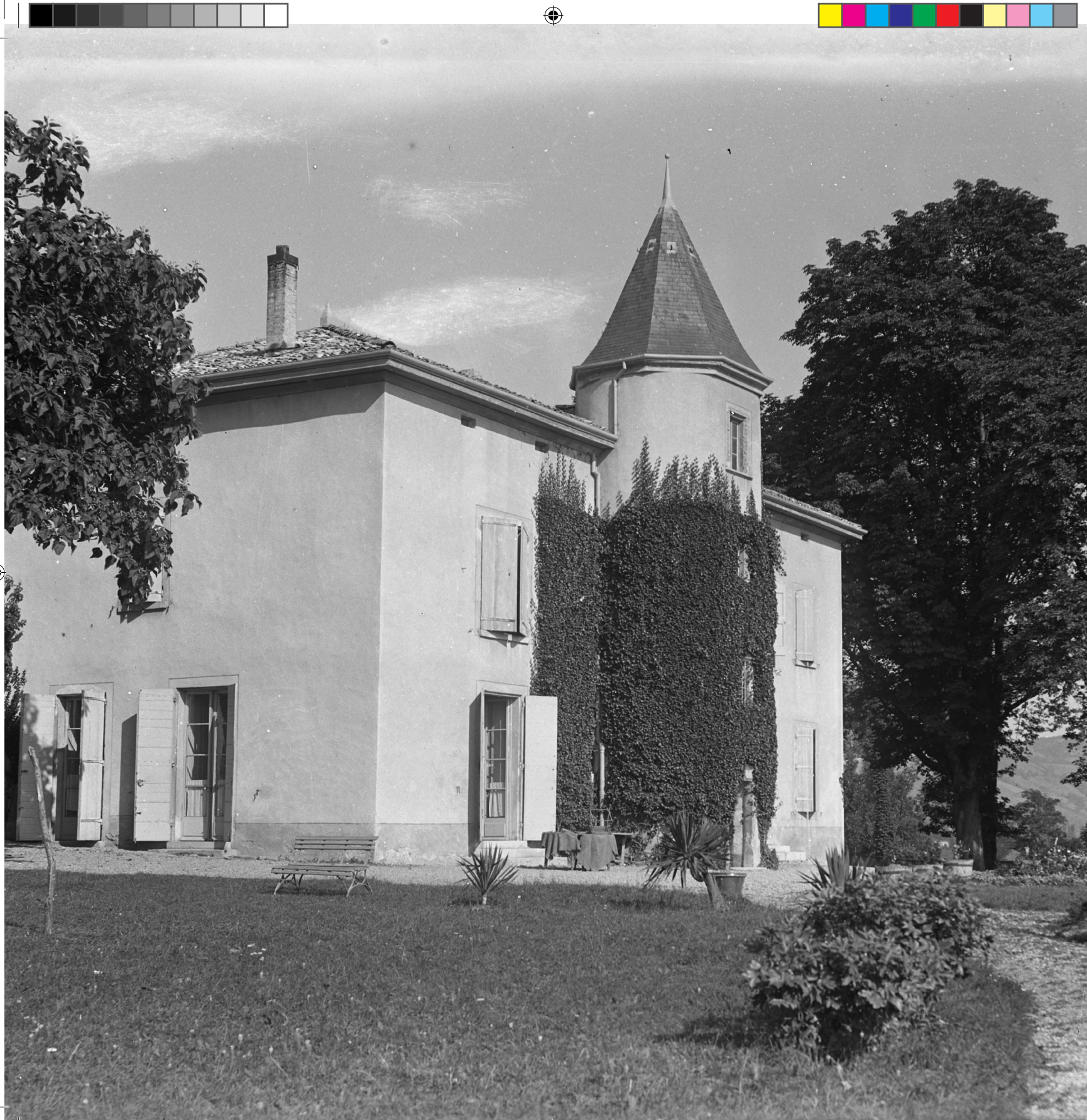
M.D. / musée dauphinois : photographies et illustrations anciennes.

Pages suivantes :

Page 68 : Charles Joseph Maréchal, *La tour Saint-Ange*, plaque de verre, vers 1920, © Coll. M. D.

Page 70 : Studio Odile Decq, Résidence Saint-Ange, 2016, © R.H.







SOMMAIRE

- 5 AVANT-PROPOS
- 7 INTRODUCTION

SAINT-ANGE AVANT SAINT-ANGE : UN OUVRAGE FORTIFIÉ AU-DESSUS DU DRAC

- 10 AUX ORIGINES DE LA MAISON FORTE DU BOURNET
- 11 UN ÉDIFICE DÉFENSIF AU-DESSUS DU DRAC
- 15 L'ENQUÊTE DELPHINALE DE 1339

DE LA MAISON FORTE À LA DEMEURE DE PLAISANCE

- 16 JEAN GAUCHER, NOUVEAU SEIGNEUR DE SEYSSINS
- 19 LA NAISSANCE DE SAINT-ANGE
- 20 LE MYSTÈRE DE LA FAMILLE DE BOURGES

LA DEMEURE DE PLAISANCE ET SON EXPLOITATION AGRICOLE

- 24 UN CONCOURS DE CIRCONSTANCES
- 26 L'ACHAT DE SAINT-ANGE PAR LES RÉVÉREND PÈRES CORDELIERS
- 26 LES TRAVAUX DE 1729
 - 26 LA REMISE EN ROUTE D'UNE EXPLOITATION VIABLE
 - 30 LA RÉFECTION DES BÂTIMENTS
- 30 LA NOUVELLE GRANGE ET L'EXTENSION DE LA MAISON





34	LA VIE QUOTIDIENNE À SAINT-ANGE (1730 À 1790)
34	HIVER
38	PRINTEMPS ET ÉTÉ
38	AUTOMNE

UN BIEN NATIONAL, UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE

42	CONFISCATION RÉVOLUTIONNAIRE ET VENTE AUX ENCHÈRES
45	STENDHAL ET SAINT-ANGE
45	L'AMITIÉ D'HENRI BEYLE ET DE LOUIS CROZET
46	UN ÉCRIVAIN À SEYSSINS ?
47	UNE PRÉSENCE POSTHUME ?

LE XXE SIÈCLE : UN NOUVEL ENVIRONNEMENT

50	LA MAISON RATRAPÉE PAR L'URBANISATION
53	L'ANGE BLANC ET LE PHÉNIX NOIR
58	ÉPILOGUE
61	CHRONOLOGIE INDICATIVE
62	PLANS
64	NOTES
65	BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES EN LIGNE
66	ARCHIVES
67	CRÉDITS ET REMERCIEMENTS





ISBN 978-2-9556237-2-5

Achévé d'imprimer par les Deux-Ponts, 38320 Bresson
en février 2017, 400 exemplaires

Prix éditeur : 20 €



9 782955 623725

